



Délibération n° DEL_CC_2024_045

- oOo -

Séance du lundi 8 avril 2024

- oOo -

Nombre de membres : 43			Sur convocation individuelle en date du 22 mars 2024
Pour	Abstention(s)	Contre	L'an deux mille vingt-quatre et le huit avril, à 14 h 30
41	0	0	Le conseil communautaire s'est réuni à la Salle des fêtes du Plan du Castellet, sous la Présidence de Blandine MONIER, la Présidente,
Service instructeur : Finances / Fiscalité / Subventions / CRTE Resp exécution : Camille PELLEGRIN			<p>Sont présents : MONIER Blandine, VERDUYN Hélène, ARNAUD Suzanne, CASTELL René, JOSEPH Jean-Paul, FRIEDLER Edouard, AUBERT Patricia, CANOLLE Muriel, GRANET Jean-Luc, MAZELLA Fanny, ALSTERS Daniel, THIBAUX Eliane, SAMAT Andrée, FERRARA Louis, GUIROU Pascale, JOANNON Bruno, GOHARD Chrystelle, LARLET-LOIR Evelyne, SERGENT Christine, DELEDDA Robert, BONIFAY Corinne, TEYSSIER Jean, NOEL Nathalie, LONG Sophie, SALLES Michèle, PERRIER Gérard, CORTY Ludivine, REYNARD Yves, BOURON Valérie, ROCHETEAU Philippe, MIGLIACCIO Eric, COTTEREAU Roger</p> <p>Sont représentés : JOURDAN René donne procuration à DELEDDA Robert, BARTHELEMY Philippe donne procuration à SAMAT Andrée, PORCU Robert donne procuration à MAZELLA Fanny, DE PERETTI Carole donne procuration à THIBAUX Eliane, DE MARIA Luc donne procuration à CANOLLE Muriel, MAUBE Yvan donne procuration à ARNAUD Suzanne, SERRES Danielle donne procuration à FRIEDLER Edouard, CAULET Laurent donne procuration à CORTY Ludivine, BAYLE Marc donne procuration à TEYSSIER Jean</p> <p>Sont excusés : GUEREL Emilie</p> <p>Sont absents : GARCIA Gilles</p> <p>Secrétaire de séance : Madame Patricia AUBERT</p>

RAPPORTEUR Madame Blandine MONIER

OBJET Budget annexe de l'assainissement - Budget primitif 2024

Vu la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2024 à la séance du Conseil communautaire du 11 mars 2024 ;

Vu la délibération n° CC_2023_165 en date du 04 décembre 2023 précisant les crédits provisoires d'investissement pour 2024 et la délibération complémentaire n° CC_2024_003 du 11 mars 2024 ;

AR Préfecture
Vu le rapport de présentation du projet de Budget Primitif du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2024 présenté ce jour au conseil communautaire et joint à la présente délibération.
083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF

Le rapporteur demande au Conseil communautaire de se prononcer sur la proposition de Budget Primitif du budget annexe de l'assainissement de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume telle que présentée dans le projet joint à la présente délibération.

Les différents postes de dépenses et de recettes sont détaillés en section de fonctionnement et en section d'investissement pour un montant total de :

➤ **Section de fonctionnement :**

Recettes	10 454 766,79 €
Dépenses	10 454 766,79 €

➤ **Section d'investissement :**

Recettes	11 706 282,75 €
Dépenses	11 706 282,75 €

Soit un total de 22 161 049,54 €

Après avoir entendu l'exposé des motifs,

Le rapporteur propose au Conseil communautaire :

Article 1 : D'approuver les montants définis ci-dessus pour le Budget Primitif du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2024.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE D'APPROUVER l'exposé ci-dessus : approuvé à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance du conseil communautaire le 8 avril 2024.

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Après dépôt en Préfecture

Le

Et publication

Le

Pour extrait conforme,

La Présidente

Blandine MONIER



Patricia AUBERT,

Secrétaire de séance

REPUBLIQUE FRANÇAISE

AR Prefecture

083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF
Reçu le 17/04/2024

**Numéro SIRET
24830039400108**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
COMMUNAUTE D AGGLO SUD SAINTE BAUME**

POSTE COMPTABLE DE : SAINT CYR SUR MER

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT CA SUD SAINTE BAUME (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget **AR Prefecture** 3

II - Présentation générale du budget 2024_045-BF

A1 - Vue d'ensemble - Sections **Recu le 17/04/2024** 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 17

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 32

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 38

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 39

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 40

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières 41

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 42

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 43

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 44

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 45

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

~~AR Prefecture~~

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature : - BF
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

AR Prefecture		EXPLOITATION	
	083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_045 BP Recu le 17/04/2024	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES		
O	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 454 766,79	5 381 000,00
T			
E			
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 5 073 766,79
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		10 454 766,79	10 454 766,79

		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES		
O	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	8 448 668,28	11 374 055,75
T			
E			
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	3 257 614,47	267 991,96
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 64 235,04
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		11 706 282,75	11 706 282,75

TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	22 161 049,54	22 161 049,54

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

AR Prefecture DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	083-248300394-202410408-DEL_CC_2024_043-DFP Reçu le 17/04/2024					
011	Charges à caractère général	627 828,84	0,00	1 234 901,51	1 234 901,51	1 234 901,51
012	Charges de personnel, frais assimilés	30 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
014	Atténuations de produits	60 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
Total des dépenses de gestion des services		1 017 928,84	0,00	1 415 001,51	1 415 001,51	1 415 001,51
66	Charges financières	621 563,42	0,00	592 097,00	592 097,00	592 097,00
67	Charges exceptionnelles	1 626 298,95	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 265 791,21	0,00	2 056 098,51	2 056 098,51	2 056 098,51
023	Virement à la section d'investissement (6)	7 147 035,07	0,00	6 198 668,28	6 198 668,28	6 198 668,28
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 125 726,00	0,00	2 200 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		9 272 761,07	0,00	8 398 668,28	8 398 668,28	8 398 668,28
TOTAL		12 538 552,28	0,00	10 454 766,79	10 454 766,79	10 454 766,79

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 454 766,79
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 163 000,00	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	180 500,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		6 343 500,00	0,00	5 180 000,00	5 180 000,00	5 180 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		6 344 500,00	0,00	5 181 000,00	5 181 000,00	5 181 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL		6 344 500,00	0,00	5 381 000,00	5 381 000,00	5 381 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	5 073 766,79
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 454 766,79
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	8 198 668,28
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les dotations nouvelles.

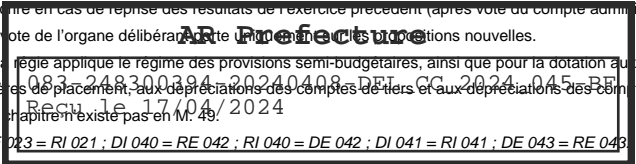
(4) Si la commune applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles, des immobilisations financières, des dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes de tiers financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 43.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

AR Prefecture DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	083-248300394-2024-0408-DEL_CC_2024-015-PP Reçu le 17/04/2024	627 281,66				
20	Immobilisations incorporelles	627 281,66	434 778,47	260 000,00	260 000,00	694 778,47
21	Immobilisations corporelles	1 900 907,31	93 790,75	645 035,70	645 035,70	738 826,45
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 060 490,84	1 081 630,86	645 000,00	645 000,00	1 726 630,86
	Total des opérations d'équipement	5 891 373,30	1 647 414,39	4 804 844,84	4 804 844,84	6 452 259,23
	Total des dépenses d'équipement	10 780 153,11	3 257 614,47	6 354 880,54	6 354 880,54	9 612 495,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	55 811,62	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 889 914,71	0,00	1 843 787,74	1 843 787,74	1 843 787,74
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 945 726,33	0,00	1 843 787,74	1 843 787,74	1 843 787,74
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	12 725 879,44	3 257 614,47	8 198 668,28	8 198 668,28	11 456 282,75
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	50 000,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
	TOTAL	12 775 879,44	3 257 614,47	8 448 668,28	8 448 668,28	11 706 282,75

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 706 282,75
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	525 750,50	267 991,96	0,00	0,00	267 991,96
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	525 750,50	267 991,96	0,00	0,00	267 991,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	4 255 743,19	0,00	2 925 387,47	2 925 387,47	2 925 387,47
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	4 255 743,19	0,00	2 925 387,47	2 925 387,47	2 925 387,47
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 781 493,69	267 991,96	2 925 387,47	2 925 387,47	3 193 379,43
021	Virement de la section d'exploitation (4)	7 147 035,07		6 198 668,28	6 198 668,28	6 198 668,28

COMMUNAUTE D AGGLO SUD SAINTE BAUME - ASSAINISSEMENT CA SUD SAINTE BAUME - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 125 726,00		2 200 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 175 726,00		2 250 000,00	2 250 000,00	2 250 000,00
TOTAL		14 104 254,76	267 991,96	11 374 055,75	11 374 055,75	11 642 047,71
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						64 235,04
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						11 706 282,75

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	8 198 668,28
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

AR Prefect DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	083-2483003-EXPLOITATION-DEL CC 2024			
011	Charges à caractère général	1 234 901,51		1 234 901,51
012	Charges de personnel, frais assimilés	100 000,00		100 000,00
014	Atténuations de produits	80 000,00		80 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00		100,00
66	Charges financières	592 097,00	0,00	592 097,00
67	Charges exceptionnelles	45 000,00	0,00	45 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	4 000,00	2 200 000,00	2 204 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		6 198 668,28	6 198 668,28
	Dépenses d'exploitation – Total	2 056 098,51	8 398 668,28	10 454 766,79

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 454 766,79
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	200 000,00	200 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 843 787,74	0,00	1 843 787,74
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	6 452 259,23		6 452 259,23
20	Immobilisations incorporelles (6)	694 778,47	0,00	694 778,47
21	Immobilisations corporelles (6)	738 826,45	50 000,00	788 826,45
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 726 630,86	0,00	1 726 630,86
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	11 456 282,75	250 000,00	11 706 282,75

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 706 282,75
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

AR Préfecture RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)				
EXPLOITATION		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 000 000,00		5 000 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	180 000,00		180 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	200 000,00	201 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		5 181 000,00	200 000,00	5 381 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	5 073 766,79
---	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 454 766,79
---	----------------------

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	267 991,96	0,00	267 991,96
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	50 000,00	50 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 200 000,00	2 200 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		6 198 668,28	6 198 668,28
Recettes d'investissement – Total		267 991,96	8 448 668,28	8 716 660,24

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	64 235,04
--	------------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	2 925 387,47
------------------------------------	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 706 282,75
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

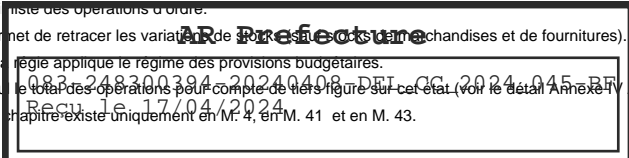
(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (matières premières, marchandises et de fournitures).

(4) Si la région applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe Y 17).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.



III – VOTE DU BUDGET		III		
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES		A1		
Chap / art (1)	AR Préfecture Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Reçu le 17/04/2024 Charges à caractère général (5) (6)	927 828,84	1 234 901,51	1 234 901,51
6064	Fournitures administratives	250,00	340,00	340,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	417,00	417,00
611	Sous-traitance générale	65 000,00	210 144,51	210 144,51
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	10 000,00	10 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	48 000,00	48 000,00
617	Etudes et recherches	95 000,00	145 000,00	145 000,00
6226	Honoraires	0,00	50 000,00	50 000,00
6228	Divers	46 578,84	80 000,00	80 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	10 000,00	10 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	20 000,00	20 000,00
6353	Impôts indirects	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6378	Autres taxes et redevances	720 000,00	660 000,00	660 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	30 000,00	100 000,00	100 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	30 000,00	100 000,00	100 000,00
014	Atténuations de produits (7)	60 000,00	80 000,00	80 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	60 000,00	80 000,00	80 000,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	100,00	100,00
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	100,00	100,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 017 928,84	1 415 001,51	1 415 001,51
66	Charges financières (b) (8)	621 563,42	592 097,00	592 097,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	510 076,45	551 214,19	551 214,19
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	15 728,86	-39 117,60	-39 117,60
6688	Autre	95 758,11	80 000,41	80 000,41
67	Charges exceptionnelles (c)	1 626 298,95	45 000,00	45 000,00
672	Reverst excédent collectivité rattach	1 500 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	126 298,95	45 000,00	45 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	4 000,00	4 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	2 000,00	2 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	2 000,00	2 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		3 265 791,21	2 056 098,51	2 056 098,51
023	Virement à la section d'investissement	7 147 035,07	6 198 668,28	6 198 668,28
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 125 726,00	2 200 000,00	2 200 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 125 726,00	2 200 000,00	2 200 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		9 272 761,07	8 398 668,28	8 398 668,28
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		9 272 761,07	8 398 668,28	8 398 668,28
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 538 552,28	10 454 766,79	10 454 766,79

		+
RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00
		+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
		=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		10 454 766,79

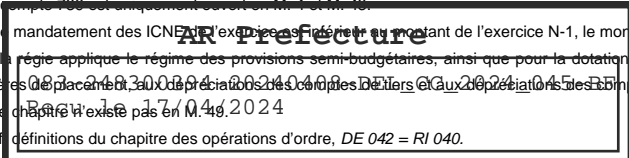
Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)	
Montant des ICNE de l'exercice	133 276,07
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	172 393,67
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-39 117,60

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 700 est uniquement ouvert en M. 1 et M. 40.
- (8) Si le mandatement des ICNE est inférieure au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, au chapitre des dépréciations des comptes DE 040, DE 042, DE 045 et DE 049.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en N. 40, 2024
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6610 peut figurer dans le détail du chapitre 012 et la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	AR Préfecture Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	248300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF Recu le 17/04/2024			
	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 163 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
70128	Autres taxes et redevances	5 428 310,00	4 444 000,00	4 444 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	529 000,00	531 000,00	531 000,00
70613	Participations assainissement collectif	200 225,00	25 000,00	25 000,00
7068	Autres prestations de services	5 465,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	180 500,00	180 000,00	180 000,00
741	Primes d'épuration	180 500,00	180 000,00	180 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		6 343 500,00	5 180 000,00	5 180 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		6 344 500,00	5 181 000,00	5 181 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	200 000,00	200 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	200 000,00	200 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 344 500,00	5 381 000,00	5 381 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	5 073 766,79
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 454 766,79
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	AR Prefecture Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF Reçu le 17/04/2024 Immobilisations incorporelles (hors opérations)	927 381,66	260 000,00	260 000,00
203	Frais d'études	927 381,66	260 000,00	260 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 900 907,31	645 035,70	645 035,70
21532	Réseaux d'assainissement	1 900 907,31	645 035,70	645 035,70
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 060 490,84	645 000,00	645 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 060 490,84	645 000,00	645 000,00
9125	Opération d'équipement n° 9125 (5)	0,00	834,00	834,00
9132	Opération d'équipement n° 9132 (5)	18 000,00	0,00	0,00
9170	Opération d'équipement n° 9170 (5)	195 000,00	20 000,00	20 000,00
9501	Opération d'équipement n° 9501 (5)	310 000,00	400 000,00	400 000,00
9502	Opération d'équipement n° 9502 (5)	1 254 439,22	415 000,00	415 000,00
9503	Opération d'équipement n° 9503 (5)	563 523,40	780 500,00	780 500,00
9504	Opération d'équipement n° 9504 (5)	725 115,57	0,00	0,00
9505	Opération d'équipement n° 9505 (5)	126 194,16	0,00	0,00
9506	Opération d'équipement n° 9506 (5)	1 186 948,00	580 000,00	580 000,00
9507	Opération d'équipement n° 9507 (5)	1 247 643,79	0,00	0,00
9508	Opération d'équipement n° 9508 (5)	92 770,00	500 000,00	500 000,00
9509	Opération d'équipement n° 9509 (5)	171 739,16	678 260,84	678 260,84
9510	Opération d'équipement n° 9510 (5)	0,00	880 250,00	880 250,00
9511	Opération d'équipement n° 9511 (5)	0,00	550 000,00	550 000,00
Total des dépenses d'équipement		10 780 153,11	6 354 880,54	6 354 880,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	55 811,62	0,00	0,00
1068	Autres réserves	55 811,62	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 889 914,71	1 843 787,74	1 843 787,74
1641	Emprunts en euros	1 889 914,71	1 843 787,74	1 843 787,74
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 945 726,33	1 843 787,74	1 843 787,74
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		12 725 879,44	8 198 668,28	8 198 668,28
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	200 000,00	200 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	200 000,00	200 000,00
139111	Sub. éqipt cpte résult. Agence de l'eau	0,00	200 000,00	200 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		50 000,00	250 000,00	250 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		12 775 879,44	8 448 668,28	8 448 668,28

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)		3 257 614,47
		+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
		=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		11 706 282,75

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

AR Prefecture

083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF
Reçu le 17/04/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	AR Prefecture Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF Reçu le 17/04/2024			
13	Subventions d'investissement	525 750,50	0,00	0,00
13114	Subv. équipt Agence de l'eau	346 500,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	179 250,50	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		525 750,50	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 255 743,19	2 925 387,47	2 925 387,47
1068	Autres réserves	4 255 743,19	2 925 387,47	2 925 387,47
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		4 255 743,19	2 925 387,47	2 925 387,47
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 781 493,69	2 925 387,47	2 925 387,47
021	Virement de la section d'exploitation	7 147 035,07	6 198 668,28	6 198 668,28
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 125 726,00	2 200 000,00	2 200 000,00
28031	Frais d'études	177 469,00	174 552,00	174 552,00
28131	Bâtiments	54 432,00	45 436,00	45 436,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 232,00	1 232,00	1 232,00
28151	Installations complexes spécialisées	281 558,00	805 206,00	805 206,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 581 020,00	1 148 707,00	1 148 707,00
28154	Matériel industriel	18 259,00	14 051,00	14 051,00
28157	Aménagement matériel industriel	2 460,00	2 460,00	2 460,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	5 073,00	4 141,00	4 141,00
28183	Matériel de bureau et informatique	37,00	29,00	29,00
28188	Autres	4 186,00	4 186,00	4 186,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		9 272 761,07	8 398 668,28	8 398 668,28
041	Opérations patrimoniales (8)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		9 322 761,07	8 448 668,28	8 448 668,28
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		14 104 254,76	11 374 055,75	11 374 055,75

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	267 991,96
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	64 235,04
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 706 282,75

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9125 (1)
LIBELLE : MOBILIER DE BUREAU ET ASSIMILES
 AR Prefecture
 083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF
 Reçu le 17/04/2024
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	834,00	b 834,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	834,00	834,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	834,00	834,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-834,00
---	----------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9132 (1)
LIBELLE : VEHICULES
 AR Prefecture
 083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF
 Reçu le 17/04/2024
 Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9170 (1)
LIBELLE : AMENAG-CENTRE ANCIEN DE SIGNES
 AR Prefecture
 083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF
 Reçu le 17/04/2024
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		143 903,03	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	143 903,03	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	143 903,03	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 000,00
---	-------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9501 (1)
LIBELLE : EXTENSION ET RESTRUCTURATION DES RESEAUX EU
 083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF
 Reçu le 17/04/2024
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		180 262,67	a 0,00	400 000,00	b 400 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	180 262,67	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	180 262,67	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-400 000,00
---	--------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9502 (1)
LIBELLE : REHABILITATION DES POSTES DE RELEVAGE
 AR Prefecture
 083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF
 Reçu le 17/04/2024
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		62 579,86	a 885 971,61	415 000,00	b 415 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	62 579,86	28 788,15	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	62 579,86	28 788,15	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	857 183,46	415 000,00	415 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	824 956,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	32 227,46	415 000,00	415 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 300 971,61
---	----------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9503 (1)
LIBELLE : REHABILITATION DES COLLECTEURS
 AR Prefectur
 083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF
 Reçu le 17/04/2024
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		151 876,06	a 36 618,33	780 500,00	b 780 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	151 876,06	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	151 876,06	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	36 618,33	780 500,00	780 500,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	36 618,33	780 500,00	780 500,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-817 118,33
---	--------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9504 (1)
LIBELLE : RENATURATION DE LA CRIDE
 AR Prefecture
 083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF
 Reçu le 17/04/2024
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		953 056,92	a 31 067,27	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	953 056,92	31 067,27	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	953 056,92	31 067,27	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-31 067,27
---	-------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9505 (1)
LIBELLE : REFECTION DU RESEAU DU RABY
 AR Prefecture
 083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF
 Reçu le 17/04/2024
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		551 158,38	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	551 158,38	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	551 158,38	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9506 (1)
LIBELLE : REHABILITATION DES EMISSAIRES ET STEP
 AR Prefecture
 083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF
 Reçu le 17/04/2024
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		273 051,70	a 254 474,64	580 000,00	b 580 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	273 051,70	254 474,64	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	273 051,70	254 474,64	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	580 000,00	580 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	580 000,00	580 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-834 474,64
---	--------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9507 (1)
LIBELLE : RENOUVELLEMENT REFOULEMENT LA MADRAGUE
 AR Prefecture
 083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF
 Reçu le 17/04/2024
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 156 406,75	a 439 282,54	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 156 406,75	438 832,54	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	1 156 406,75	438 832,54	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-439 282,54
---	--------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9508 (1)
LIBELLE : REHABILITATION EMIS SAIRES SECONDAIRES BANDOL
 083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF
 Reçu le 17/04/2024
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		92 770,00	a 0,00	500 000,00	b 500 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	92 770,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	92 770,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-500 000,00
---	--------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

AR Prefecture
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9509 (1)
LIBELLE : TRAVAUX RESEAUX EAU USEES QUAI DE GAULLE SANARY
 083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF
 Reçu le 17/04/2024

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		171 739,16	a 0,00	678 260,84	b 678 260,84	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	171 739,16	0,00	678 260,84	678 260,84	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	171 739,16	0,00	678 260,84	678 260,84	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-678 260,84
---	--------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9510 (1)
LIBELLE : REHAB RX DEU - SECTEUR LITTORAL LECQUES - ST CYR
 AR Prefecture
 083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF
 Reçu le 17/04/2024
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	880 250,00	b 880 250,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	880 250,00	880 250,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	880 250,00	880 250,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-880 250,00
---	--------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9511 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT STEP- PARC ACTIVITE DE SIGNES
 083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF
 Reçu le 17/04/2024
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	550 000,00	b 550 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	550 000,00	550 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	550 000,00	550 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-550 000,00
---	--------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					33 339 068,20									
1641 Emprunts en euros (total)					33 339 068,20									
00600338607 (ASS.-2019-06)	Crédit Agricole	29/01/2019	29/06/2009	29/06/2010	1 150 000,00	F	FIXE	4,760	4,760		A	P	O	A-1
00600398861 (ASS.-2010-01)	Crédit Agricole	27/04/2010	30/05/2010	30/05/2011	600 000,00	F	FIXE	3,880	3,891		A	P	O	A-1
00600483963 (ASS.-2019-02)	Crédit Agricole	29/09/2010	04/10/2010	04/01/2011	98 000,00	F	FIXE	3,040	3,052		A	P	O	A-1
00600590834 (ASS.-2019-07)	Crédit Agricole	29/01/2019	23/12/2011	23/03/2012	500 000,00	F	FIXE	4,960	5,053		T	P	O	A-1
18187 (ASS.-2019-29)	SOCIETE GENERALE	18/12/2009	31/12/2009	31/12/2010	440 000,00	V	E3M	2,077	0,646		A	P	O	A-1
A1010207 CONSOLIDATION 1 (ASS.	Caisse d'Epargne	08/10/2010	25/12/2010	25/03/2011	2 000 000,00	F	FIXE	2,920	2,952		T	P	O	A-1
A1010207 CONSOLIDATION 2 (ASS.	Caisse d'Epargne	08/10/2010	25/01/2011	25/04/2011	600 000,00	F	FIXE	2,920	2,953		T	P	O	A-1
A1010207 CONSOLIDATION 3 (ASS.	Caisse d'Epargne	08/10/2010	25/10/2011	25/01/2012	1 070 000,00	F	FIXE	4,640	4,721		T	P	O	A-1
A1012622 (ASS.-2019-34)	Caisse d'Epargne	25/10/2012	25/10/2012	25/01/2013	600 000,00	F	FIXE	5,040	5,174		T	P	O	A-1
A1013135 (ASS.-2019-18)	Caisse d'Epargne	27/03/2013	25/04/2013	25/04/2014	585 040,00	F	FIXE	4,780	4,818		A	P	O	A-1
A1015425 (ASS.-2019-19)	Caisse d'Epargne	16/07/2015	29/07/2015	25/10/2015	929 000,00	F	FIXE	1,540	1,571		T	P	O	A-1
AH0261 (ASS.-2019-11)	Crédit Agricole	07/03/2019	03/12/2008	03/03/2009	300 000,00	F	FIXE	5,940	6,075		T	C	O	A-1
CA00600679460 (ASS.-2019-08)	Crédit Agricole	29/01/2019	28/09/2012	28/01/2013	300 000,00	F	FIXE	5,980	6,117		T	P	O	A-1
CA151307 (ASS.-2019-13)	Crédit Agricole	28/03/2007	12/04/2007	12/07/2007	600 000,00	F	FIXE	4,200	4,266		T	P	O	A-1
CA349854 (ASS.-2019-14)	Crédit Agricole	22/07/2009	24/07/2009	24/10/2009	1 000 000,00	F	FIXE	4,500	4,594		T	P	O	A-1
CDC1213427 (ASS.-2019-15)	Caisse des Dépôts et Consignations	19/01/2012	01/02/2012	01/02/2013	750 000,00	F	FIXE	4,510	4,475		A	P	O	A-1
CEA1009094 (ASS.-2019-10)	Caisse d'Epargne	29/01/2019	25/03/2009	25/09/2009	2 000 000,00	F	FIXE	4,550	4,601		S	P	N	A-1
CEA1010014 (ASS.-2019-16)	Caisse d'Epargne	21/01/2010	25/01/2010	25/01/2011	1 000 000,00	F	FIXE	3,740	3,744		A	P	O	A-1
CEA101011P (ASS.-2019-17)	Caisse d'Epargne	16/04/2010	25/04/2010	25/07/2010	575 000,00	F	FIXE	3,540	3,608		T	P	O	A-1
CEA1012501 (ASS.-2019-05)	Caisse d'Epargne	10/09/2012	02/01/2013	25/01/2014	450 000,00	F	FIXE	5,480	5,492		A	P	O	A-1
CEA1013434 (ASS.-2019-09)	Caisse d'Epargne	18/07/2013	25/10/2013	25/10/2014	640 000,00	F	FIXE	3,940	3,941		A	P	O	A-1
CEARP1397 (ASS.-2019-20)	Caisse d'Epargne	06/10/2006	25/10/2006	25/10/2007	100 000,00	F	FIXE	4,140	4,159		A	P	O	A-1
CM (ASS.-2019-03)	Crédit Mutuel	29/01/2019	31/10/2017	31/01/2018	200 000,00	F	FIXE	1,400	1,434		T	P	O	A-1
CM (ASS.-2019-04)	Crédit Mutuel	29/01/2019	28/12/2018	31/03/2019	250 000,00	F	FIXE	1,500	1,529		T	C	O	A-1
CM26625402 (ASS.-2019-21)	Crédit Mutuel	07/12/2011	15/01/2012	31/03/2012	1 150 000,00	F	FIXE	4,250	4,355		T	P	O	A-1
CM26625405 (ASS.-2019-22)	Crédit Mutuel	24/02/2012	31/03/2012	30/06/2012	1 000 000,00	F	FIXE	5,000	5,110		T	P	O	A-1
CO6722 (ASS.-2019-23)	Crédit Agricole	15/04/2001	15/08/2011	15/05/2012	2 000 000,00	F	FIXE	4,320	4,385		A	P	O	A-1

COMMUNAUTE D AGGLO SUD SAINTE BAUME - ASSAINISSEMENT CA SUD SAINTE BAUME - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
CP0590/001 (ASS.-2019-36)	Crédit Agricole	06/09/2019	31/03/2020	30/06/2020	1 611 255,00	F	FIXE	1,190	1,213		T	P	O	A-1
CP0590/003 (EAU-ASS-2019-TI)	Crédit Agricole	06/09/2019	31/03/2020	30/06/2020	1 613 263,20	V	E3M	0,930	2,858		T	P	O	A-1
MIN517333EUR (ASS.-2019-24)	Caisse Française de Financement Local	02/12/2016	03/07/2017	01/08/2018	2 000 000,00	V	E12M	0,620	0,703		A	C	O	A-1
MON248465EUR (ASS.-2019-25)	Caisse Française de Financement Local	11/06/2007	01/07/2007	01/07/2008	600 000,00	F	FIXE	4,540	4,630		A	P	O	A-1
MON258629EUR (ASS.-2019-26)	Caisse Française de Financement Local	28/04/2008	01/05/2008	01/11/2008	300 000,00	F	FIXE	4,690	4,746		S	P	O	A-1
MON268977EUR (ASS.-2019-27)	Caisse Française de Financement Local	16/04/2010	01/05/2010	01/08/2010	425 000,00	F	FIXE	2,520	2,554		T	P	O	A-1
MON270384EUR (ASS.-2019-30)	Caisse Française de Financement Local	09/07/2010	04/08/2010	01/12/2010	680 000,00	F	FIXE	2,820	2,850		T	P	O	A-1
MON510666EUR (ASS.-2019-28)	Caisse Française de Financement Local	19/05/2016	22/06/2016	01/07/2017	2 000 000,00	V	E12M	1,577	0,946		A	C	O	A-1
MON530714EUR (ASS.-2019-35)	Caisse Française de Financement Local	30/07/2019	05/09/2019	01/01/2020	3 222 510,00	F	FIXE	1,200	1,218		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

COMMUNAUTE D AGGLO SUD SAINTE BAUME - ASSAINISSEMENT CA SUD SAINTE BAUME - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					33 339 068,20									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		16 557 490,80					1 843 787,74	551 214,19	0,00	133 276,07
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		16 557 490,80					1 843 787,74	551 214,19	0,00	133 276,07
00600338607 (ASS.-2019-06)	N	0,00	A-1	462 439,12	5,49	F	FIXE	4,760	68 398,38	22 012,10	0,00	9 558,03
00600398861 (ASS.-2010-01)	N	0,00	A-1	263 343,59	6,41	F	FIXE	3,880	33 463,47	10 217,73	0,00	5 278,30
00600483963 (ASS.-2019-02)	N	0,00	A-1	40 219,53	6,01	F	FIXE	3,040	5 242,56	1 222,67	0,00	1 054,58
00600590834 (ASS.-2019-07)	N	0,00	A-1	333 954,64	12,98	F	FIXE	4,960	18 790,20	16 218,24	0,00	390,80
18187 (ASS.-2019-29)	N	0,00	A-1	207 174,25	6,00	V	E3M	4,463	28 241,05	8 780,39	0,00	16,35
A1010207 CONSOLIDATION 1 (ASS.	N	0,00	A-1	835 349,65	6,98	F	FIXE	2,920	109 176,55	23 203,97	0,00	412,30
A1010207 CONSOLIDATION 2 (ASS.	N	0,00	A-1	258 645,31	7,07	F	FIXE	2,920	32 515,60	7 198,56	0,00	1 220,12
A1010207 CONSOLIDATION 3 (ASS.	N	0,00	A-1	548 050,45	7,82	F	FIXE	4,640	57 967,35	24 430,61	0,00	4 201,93
A1012622 (ASS.-2019-34)	N	0,00	A-1	344 080,92	8,82	F	FIXE	5,040	31 030,35	16 761,33	0,00	2 915,46
A1013135 (ASS.-2019-18)	N	0,00	A-1	320 781,17	7,32	F	FIXE	4,780	33 858,06	15 333,34	0,00	9 431,36
A1015425 (ASS.-2019-19)	N	0,00	A-1	580 016,58	11,57	F	FIXE	1,540	45 387,62	8 670,98	0,00	1 521,37
AH0261 (ASS.-2019-11)	N	0,00	A-1	120 000,00	9,92	F	FIXE	5,940	12 000,00	6 860,70	0,00	516,78
CA00600679460 (ASS.-2019-08)	N	0,00	A-1	218 965,28	13,83	F	FIXE	5,980	10 335,38	12 865,22	0,00	2 203,66
CA151307 (ASS.-2019-13)	N	0,00	A-1	144 115,46	3,28	F	FIXE	4,200	39 048,78	5 443,18	0,00	971,30
CA349854 (ASS.-2019-14)	N	0,00	A-1	383 623,07	5,56	F	FIXE	4,500	59 830,10	16 262,82	0,00	2 732,00
CDC1213427 (ASS.-2019-15)	N	0,00	A-1	250 649,73	3,08	F	FIXE	4,510	58 579,07	11 304,30	0,00	7 928,69
CEA1009094 (ASS.-2019-10)	N	0,00	A-1	90 649,41	0,23	F	FIXE	4,550	90 649,41	2 062,27	0,00	0,00
CEA1010014 (ASS.-2019-16)	N	0,00	A-1	167 190,42	1,07	F	FIXE	3,740	82 060,72	6 252,92	0,00	2 975,07
CEA101011P (ASS.-2019-17)	N	0,00	A-1	72 109,37	1,32	F	FIXE	3,540	47 648,01	1 924,79	0,00	160,01
CEA1012501 (ASS.-2019-05)	N	0,00	A-1	283 635,82	9,07	F	FIXE	5,480	22 050,00	15 543,24	0,00	13 394,91
CEA1013434 (ASS.-2019-09)	N	0,00	A-1	255 613,86	4,82	F	FIXE	3,940	47 249,88	10 071,19	0,00	1 529,45
CEARP1397 (ASS.-2019-20)	N	0,00	A-1	20 618,77	2,82	F	FIXE	4,140	6 596,06	853,62	0,00	108,16
CM (ASS.-2019-03)	N	0,00	A-1	145 752,49	13,83	F	FIXE	1,400	9 491,80	1 990,84	0,00	321,40
CM (ASS.-2019-04)	N	0,00	A-1	187 500,00	15,00	F	FIXE	1,500	12 500,00	2 742,20	0,00	7,29
CM26625402 (ASS.-2019-21)	N	0,00	A-1	291 693,54	3,00	F	FIXE	4,250	93 150,95	10 925,45	0,00	23,44

COMMUNAUTE D AGGLO SUD SAINTE BAUME - ASSAINISSEMENT CA SUD SAINTE BAUME - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
CM26625405 (ASS.-2019-22)	N	0,00	A-1	283 818,24	3,25	F	FIXE	5,000	82 499,66	12 660,06	0,00	27,96
CO6722 (ASS.-2019-23)	N	0,00	A-1	513 520,00	2,37	F	FIXE	4,320	163 600,00	22 553,80	0,00	9 699,78
CP0590/001 (ASS.-2019-36)	N	0,00	A-1	1 406 224,00	21,25	F	FIXE	1,180	56 468,00	16 800,75	0,00	44,62
CP0590/003 (EAU-ASS-2019-TI)	N	0,00	A-1	1 475 548,99	21,25	V	E3M	4,786	40 952,46	54 056,70	0,00	125,33
MIN517333EUR (ASS.-2019-24)	N	0,00	A-1	1 400 000,00	13,58	V	E12M	4,731	100 000,00	67 337,90	0,00	18 837,87
MON248465EUR (ASS.-2019-25)	N	0,00	A-1	165 895,91	3,50	F	FIXE	4,540	38 754,02	7 657,20	0,00	2 950,26
MON258629EUR (ASS.-2019-26)	N	0,00	A-1	93 471,16	4,33	F	FIXE	4,690	19 119,82	4 162,22	0,00	587,60
MON268977EUR (ASS.-2019-27)	N	0,00	A-1	50 059,94	1,33	F	FIXE	2,520	33 163,24	949,76	0,00	70,58
MON270384EUR (ASS.-2019-30)	N	0,00	A-1	273 265,79	6,67	F	FIXE	2,820	37 287,03	7 314,09	0,00	573,04
MON510666EUR (ASS.-2019-28)	N	0,00	A-1	1 300 000,00	12,50	V	E12M	4,983	100 000,00	65 858,65	0,00	23 527,77
MON530714EUR (ASS.-2019-35)	N	0,00	A-1	2 769 514,34	20,75	F	FIXE	1,200	116 682,16	32 710,40	0,00	7 958,50
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		16 557 490,80					1 843 787,74	551 214,19	0,00	133 276,07

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	36	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,97	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	16 557 490,80	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		A2
AR Prefecture		
A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES		
CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €		2019-11-04

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	RESEAUX D ASSAINISSEMENT	60	04/11/2019
L	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	30	04/11/2019
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE BATIMENTS	20	04/11/2019
L	SERVICES D ASSAINISSEMENT	15	04/11/2019
L	APPAREILS DE LABORATOIRE MATERIEL BUREAU ET OUTILLAGE	10	04/11/2019
L	BATIMENTS LEGERS ABRIS	15	04/11/2019
L	ENGINS DE TRAVAUX PUBLICS VEHICULES	10	04/11/2019
L	ETUDES	5	04/11/2019
L	INSTALLATIONS DE TRAITEMENT	15	04/11/2019
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	04/11/2019
L	MOBILIER DE BUREAU	15	04/11/2019
L	ORGANES DE REGULATION	8	04/11/2019
L	POMPES APPAREILS ELECTROMECHANIQUES INSTALLATIONS CHAUFFAGE	15	04/11/2019
L	STATIONS EPURATION/OUVRAGES COURANTS	30	04/11/2019
L	STATIONS EPURATION/OUVRAGES LOURDS	60	04/11/2019
L	FRAIS RELATIFS AUX DOCUMENTS D URBANISME	10	04/11/2019

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN						A3.1
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS						
A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS						
083-248300394-2024-048-ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS Reçu le 17/04/2024 AR Préfecture						
Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	2 000,00		0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
Provision pour dépréciation	2 000,00	08/04/2024	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
Dépréciations (2)	2 000,00		0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
Cx dossier n°2023-07	2 000,00	08/04/2024	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	4 000,00		0,00	4 000,00	0,00	4 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

AR Prefecture

083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF
Reçu le 17/04/2024**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	64 235,04	64 235,04
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-2 989 622,51	-2 989 622,51
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-2 925 387,47	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	2 925 387,47	2 925 387,47
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-2 925 387,47	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	2 925 387,47

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	2 043 787,74	2 043 787,74
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	8 398 668,28	8 398 668,28
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	6 354 880,54	9 280 268,01

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN		A4.2	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES			
AR Prefecture			
DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES			
Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 043 787,74	2 043 787,74
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 843 787,74	1 843 787,74
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 843 787,74	1 843 787,74
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		200 000,00	200 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Autres réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	200 000,00	200 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN		A4.3	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES			
AR Prefecture			
RESSOURCES PROPRES			
Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) a : b		8 398 668,28	III 8 398 668,28
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		8 398 668,28	8 398 668,28
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	174 552,00	174 552,00
28131	Bâtiments	45 436,00	45 436,00
28135	Installations générales, agencements, ...	1 232,00	1 232,00
28151	Installations complexes spécialisées	805 206,00	805 206,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 148 707,00	1 148 707,00
28154	Matériel industriel	14 051,00	14 051,00
28157	Aménagement matériel industriel	2 460,00	2 460,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	4 141,00	4 141,00
28183	Matériel de bureau et informatique	29,00	29,00
28188	Autres	4 186,00	4 186,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	6 198 668,28	6 198 668,28

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES						IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN						
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT						B2.1
AR Prefecture						
B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT						
Montant des AP				Montant des CP		
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AP013-2023/2023 AMENAGEMENT STEP- PARC ACTIVITE SIGNES	2 450 000,00	0,00	2 450 000,00	0,00	550 000,00	1 900 000,00
AP005-2023/2023 REHABILITATION EMISSAIRES SECONDAIRES BANDOL	3 500 000,00	0,00	3 500 000,00	92 770,00	500 000,00	2 907 230,00
AP012-2023/2023 RÉHAB RX DEU - SECTEUR LITTORAL LECQUES - ST CYR	880 250,00	0,00	880 250,00	0,00	880 250,00	0,00
AP009-2023/2023 TRAVAUX RESEAUX EAUX USEES QUAI DE GAULLE SANARY	850 000,00	0,00	850 000,00	171 739,16	678 260,84	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
 (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

AR Prefecture

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,
 A le
 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A , le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

01 JOURDAN René	
02 VERDUYN Hélène	
03 ARNAUD Suzanne	
04 BARTHELEMY Philippe	
05 CASTELL René	
06 JOSEPH Jean-Paul	
07 FRIEDLER Edouard	
08 AUBERT Patricia	
09 ALSTERS Daniel	
10 CANOLLE Muriel	
11 GRANET Jean-Luc	
12 MAZELLA Fanny	
13 PORCU Robert	
14 DE PERETTI Carole	
15 THIBAUX Eliane	
16 MIGLIACCIO Eric	
17 DE MARIA Luc	
18 COTTEREAU Roger	
19 GARCIA Gilles	
20 SAMAT Andrée	
21 FERRARA Louis	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

22	GUIROU Pascale	
23	COATIGNON Bruno	
24	GOHARD Chrystelle	
25	MAUBE Yvan	
26	LARLET-LOIR Evelyne	
27	DELEDDA Robert	
28	SERGENT Christine	
29	BONIFAY Corinne	
30	TEYSSIER Jean	
31	NOEL Nathalie	
32	LONG Sophie	
33	SERRES Danielle	
34	CAULET Laurent	
35	CORTY Ludivine	
36	PERRIER Gérard	
37	SALLES Michèle	
38	REYNARD Yves	
39	BOURON Valérie	
40	ROCHETEAU Philippe	
41	GUEREL Emilie	
42	BAYLE Marc	

AR Prefecture

083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF
 17/04/2024

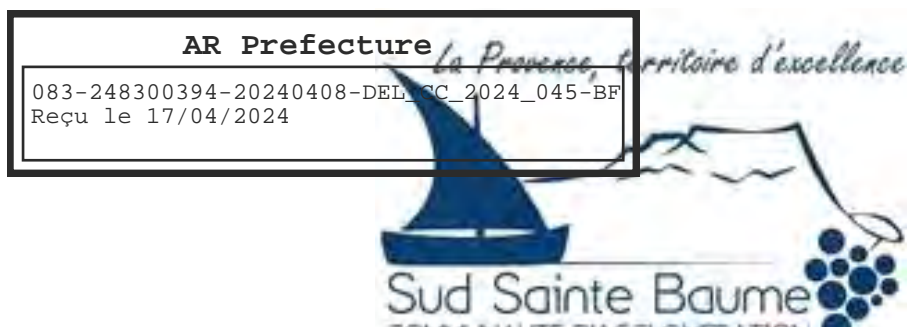
Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 avril 2024

NOTE DE PRESENTATION

DES PROJETS DE BUDGETS PRIMITIFS 2024

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

L'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif afin de permettre aux élus d'en saisir les enjeux. Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024.

Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et spécialité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée.

Par cet acte, l'exécutif, à savoir Madame la Présidente, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget se distingue par deux sections :

- La section de fonctionnement qui gère les affaires courantes –
- La section d'investissement qui gère les projets et le patrimoine de la commune.

Pour rappel la CASSB pour gérer l'ensemble de ses compétences est dotée de 8 budgets :

➤ Le budget principal :

Le budget principal se définit par défaut. Il comprend l'ensemble des recettes et des dépenses de la collectivité qui n'ont pas vocation à faire l'objet d'un budget annexe. Le budget principal permet en particulier de gérer toutes les activités relevant de services publics administratifs.

Le budget principal de la CASSB prend notamment en charge l'ensemble des dépenses relatives à la gestion des eaux pluviales

AR Préfecture
083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF
Reçu le 17/04/2024

➤ **7 budgets annexes :**

Les budgets annexes constituent une dérogation aux principes d'universalité et d'unité budgétaire. Ainsi, parallèlement au budget principal qu'elles élaborent, les collectivités peuvent créer des régies afin de suivre l'exploitation directe d'un service public industriel et commercial (SPIC) ou d'individualiser la gestion d'un service public administratif (SPA) relevant de leur compétence, conformément à l'article L.2221.4 du CGCT.

- Le budget annexe de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés
- Le budget annexe de l'eau
- Le budget annexe de l'assainissement
- Le budget annexe de l'assainissement non collectif
- Le budget annexe des transports
- Le budget annexe du tourisme
- Le budget annexe gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (Gemapi)

La CASSB travaille ses budgets de manière à ce qu'ils s'équilibrent en section de fonctionnement sans affectation du résultat. Cela permet de garantir une gestion saine en anticipant de manière prospective une dégradation de l'épargne de gestion d'un budget par anticipation.

En effet, si un budget a besoin pour s'équilibrer, notamment en fonctionnement, de l'affectation des résultats des exercices antérieurs, cela signifie que les recettes ne sont pas suffisantes et/ou que les dépenses sont trop élevées. Cette alerte permet à l'exécutif de mener les réflexions nécessaires pour entamer une politique financière corrective.

Le budget 2024 de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume s'inscrit dans la continuité des orientations budgétaires présentées lors du débat d'orientation budgétaire (DOB) organisé lors du Conseil Communautaire le 11 mars 2024. Certains ajustements ont été faits au regard des éléments nouveaux intervenus entre temps (bases fiscales notamment).

Dans une perspective de généralisation du compte financier unique, il a été décidé d'adopter préalablement une instruction budgétaire et comptable commune à l'ensemble des collectivités territoriales et leurs établissements. Pour cette raison, le référentiel budgétaire et comptable dénommé M 57 est devenu obligatoire pour toutes les collectivités territoriales au 1er janvier 2024. Ce référentiel abroge la presque totalité des autres instructions budgétaires et comptables (M14, M52, M61, M71, M831 et M832). Ce nouveau référentiel

offre de plus grands marges de manœuvre aux collectivités en favorisant une gestion pluriannuelle et une meilleure fongibilité des crédits.

Reçu le 17/04/2024

Le budget principal et les budgets annexes de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés, de la GEMAPI et du tourisme, précédemment gérés avec le nomenclature M14, sont présentés désormais sous le référentiel M57. Les nouvelles maquettes budgétaires apportent une approche différente mais également quelques problématiques de mise en place, avec notamment des annexes ne se générant pas correctement (annexes IV-B8, IV-C -1 et IV-D3). Les services de la Préfecture connaissent ces problématiques qui seront résolues prochainement.

Ce changement de référentiel a également pour conséquence de porter le délai de convocation de l'assemblée pour le vote du budget à 12 jours au lieu de 5, par analogie avec les métropoles.

Ces projets de budgets primitifs du budget principal et des budgets annexes sont soumis au vote du conseil communautaire ce 08 avril 2024.

Ils ont été élaborés sur la base d'éléments contextuels et structurels fortement contraints en intégrant les dispositions des lois finances pour 2024.

En synthèse, Le montant du budget consolidé total de l'EPCI s'élève à environ 148 millions d'euros

- 103 M€ en fonctionnement
- 46 M€ en investissement

Enfin, ces budgets 2024 se déclinent dans un cadre de gestion serré et prudent.

Les budgets primitifs du budget principal et des budgets annexes ont été élaborés avec les bases fiscales notifiées reçues le 15 mars 2024, et des taux de taxes foncières et taxe d'habitation sur les résidences secondaires réévaluées.

- L'augmentation des taux de fiscalité permet de faire face à la rigidité des comptes de la CASSB et au poids des reversements à l'Etat et aux communes membres (57% des dépenses réelles de fonctionnement) mais également aux obligations conjoncturelles pour l'exercice 2024, telles que la dissolution du Groupement d'Intérêt Public Grand prix de France ou encore les études liées à la planification territoriale (Conférence intercommunale sur le logement, PCAET, PLH, PIDAF, OPAH, PAPI, amélioration des conditions d'accès au Parc d'activité du plateau de Signes) etc... . Cela permet également de financer un programme de dépenses d'équipement élevé sans faire appel à l'emprunt.
- Dans l'attente de la notification des dotations par la Préfecture, les dotations sont estimées selon la loi de finances pour 2024 et la tendance observée.
- Les recettes de fonctionnement ont été recalculées au plus juste. Les dépenses de fonctionnement intègrent une augmentation globale au regard de l'inflation et de la forte augmentation du coût de l'énergie.
- Les résultats de l'exercice 2023 sont pris en compte dans les projets présentés. Les budgets primitifs intègrent donc les résultats de clôture de l'exercice précédent et prennent en compte les Restes à Réaliser (RAR).
- Des provisions semi-budgétaires pour dépréciations (selon les demandes du Service de Gestion Comptable) et pour risques et charges (selon les dossiers en cours) sont mises en place sur les budgets concernés. Les provisions pour litiges et contentieux servent à anticiper la charge probable d'un litige, à hauteur du risque estimé. Cette provision doit être constituée dès la naissance du risque et maintenue tant qu'il subsiste. Elle peut faire l'objet d'ajustements ultérieurs. Ces provisions sont particulièrement pertinentes dans le cadre de la dissolution du GIP Grand Prix de France.
- Le travail sur les subventions s'est fortement accentué et de nombreuses demandes sont en cours. Seules les subventions ayant fait l'objet d'une attribution à ce jour ont été inscrites.
- L'absence de recours à l'emprunt permet à la CASSB de maintenir un plafond d'endettement largement inférieur au seuil de 12 ans fixé pour le bloc communal, y compris de façon consolidée.

AR Prefecture **A- BUDGET PRINCIPAL 2024**

083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF

Avec reprise des résultats 2023, le budget est équilibré budgétairement section par section et globalement, et arrêté en dépenses et recettes aux sommes suivantes :

- **Fonctionnement : 49 840 052,93 €**
- **Investissement : 22 489 278,79 €**
- **Soit un total de : 72 329 331,72 €**

Pour mémoire, les résultats globaux 2023 sont les suivants :

Excédent de fonctionnement résultat reporté inclus	10 597 985,24
Besoin de financement de l'investissement (y compris RAR)	- 3 753 706,71
Solde global de clôture 2023	6 844 278,53

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. Recettes réelles de fonctionnement

Elles s'élèvent globalement à 42,84 M€.

A la différence du ROB, les recettes fiscales ont été évaluées à partir des bases notifiées reçues dans l'intervalle. Cela permet de supprimer complètement l'emprunt d'équilibre en section d'investissement en augmentant le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

Seules les dotations d'intercommunalité et de compensation des EPCI n'ont pas été encore notifiées.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

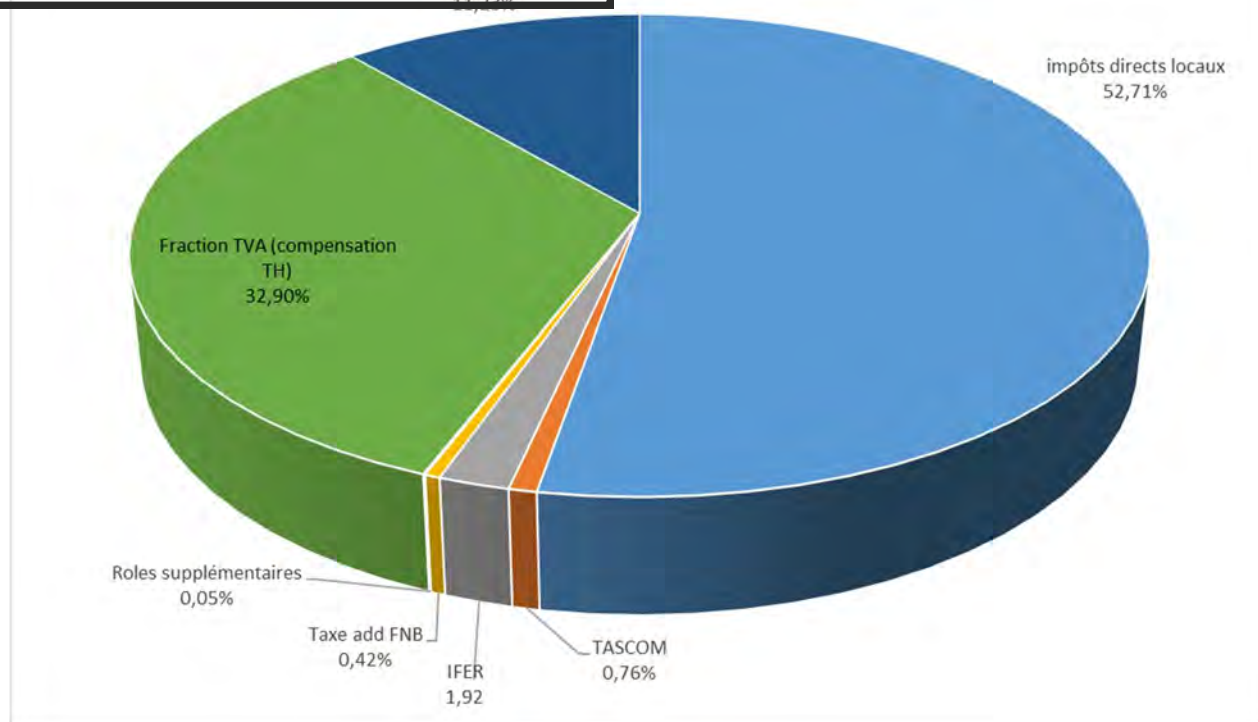
Chap.	Libellé	BP 2023	BP 2024	% évol.
013	Atténuation de charges	30 000,00	24 000,00	-25,00
70	Produits services	335 000,00	308 700,00	-8,52
73	Impôts et taxes	30 412 220,00	36 484 918,00	16,64
74	Dotations et participations	6 014 570,00	5 996 538,00	-0,30
75	Autres produits de gestion courante	1 514 100,00	9 000,00	-16 723,33
	Total des recettes de gestion courante	38 305 890,00	42 823 156,00	10,55
76	Produits financiers	20 328,07	18 685,40	-8,79
77	Produits exceptionnels (hors cession)	5 000,00	0,00	NC
	Total des recettes réelles de fonctionnement	38 331 218,07	42 841 841,40	10,53
042	Opé entre sections	33 250,00	153 933,00	78,40%
	Total des recettes d'ordre	33 250,00	153 933,00	78,40
	TOTAL RECETTES	38 364 468,07	42 995 774,40	10,77

La fiscalité en pourcentage

AR Préfecture

083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF
Reçu le 17/04/2024

Fraction de TVA
compensation CVAE



- Fiscalité directe locale (Taxe foncière (TFB), taxe sur le foncier non bâti (FNB)):

- Bases notifiées ;
- Taux de TFB à 2%
- Taux de TFNB à 4%
- Taux de THRS à 10 %

Pour rappel, les taxes foncières et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires augmentent en 2024 pour faire face notamment aux nouvelles dépenses de fonctionnement mais également à un programme d'investissement important (14,68 M€) sans avoir recours à l'emprunt qui reste onéreux.

A titre d'information, les taux des EPCI voisins sont les suivants :

	TFPB	TFPNB	THRS
Métropole Aix-Marseille	2,59%	2,78%	12,39 %
Métropole Toulon Provence Méditerranée	5%	10,13%	10,11%
CA Provence verte	1,95%	10,69%	8,50%
CC Vallée du Gapeau	3%	4,03%	7,22%

- Contribution Foncière des Entreprises (CFE)

- Revalorisation des bases minimales (délibération du conseil communautaire le 25 septembre 2023) et revalorisation de la loi de Finances 2024, soit 1 600 K€ de produit supplémentaire notifié;

- Maintien du taux au même niveau que 2023 (25,44%).

AR Préfecture

093-248300394-20240408-DEI-CC-2024-045-BF
Reçu le 17/04/2024

- Taxe Sur les Surfaces Commerciales et sur les Entreprises de Réseau : le montant notifié de 701 K€ est en légère hausse comparé à 2023.

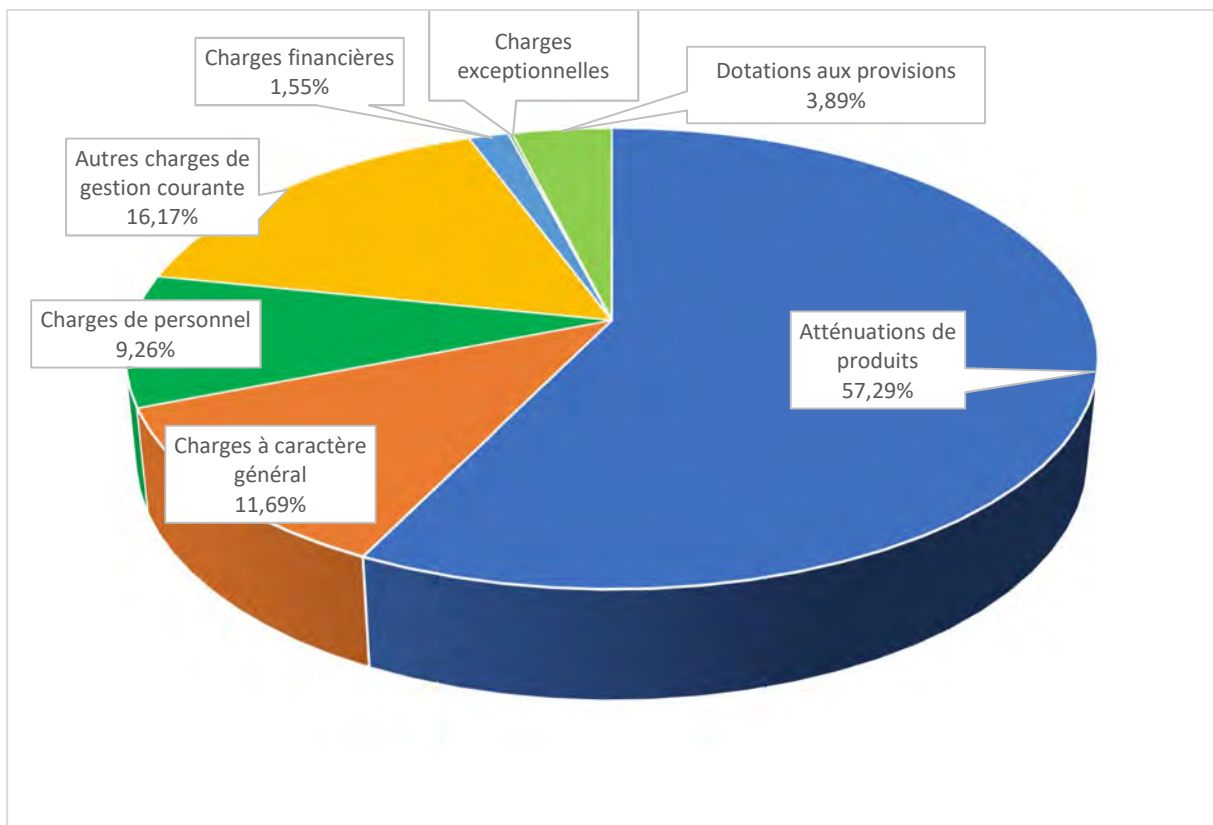
- Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) le montant notifié de 277 K€ est en légère baisse comparé à 2023.
- Les fractions notifiées de TVA en compensation de suppression de la taxe d'habitation et en compensation de la CVAE sont en hausse. Malgré cela, des régularisations à la baisse des montants perçus en 2023 sont attendues.
- Dotations d'intercommunalité et de compensation des EPCI

Les dotations sont légèrement à la baisse conformément à la Loi de Finances 2024 et dans l'attente des éléments qui seront transmis par la Préfecture prochainement.

2. Dépenses de fonctionnement

L'ensemble des dépenses réelles est estimé à 34,68 M€.

La répartition 2024 des dépenses de fonctionnement se présente ainsi :



Les versements de fiscalité auprès de l'Etat les attributions de compensation versées aux communes membres ainsi que le fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales demeurent la part la plus importante des dépenses de fonctionnement puisqu'elles représentent une somme totale de 19, 870 M€, soit 57% des dépenses réelles de fonctionnement.

Ces chiffres montrent la rigidité des dépenses de la CASSB et des marges de manœuvres financières et budgétaires très réduites pour l'EPCI.

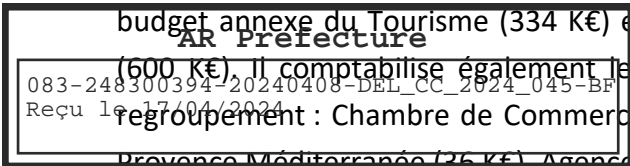
L'évolution 2024 des dépenses de fonctionnement se présente ainsi :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	BP 2023	BP 2024	% évol.
011	Charges à caractère général	3 172 765,10	4 055 943,99	27,84
012	Charges de personnel	3 022 000,00	3 212 080,00	6,29
014	Atténuations de produits	19 538 602,40	19 870 747,00	1,70
65	Autres charges de gestion courante	7 000 876,00	5 607 548,00	-19,90
Total dépenses de gestion courante		32 734 243,50	32 746 318,99	0,04
66	Charges financières	533 496,68	537 636,13	0,78
67	Charges exceptionnelles	0,00	50 000,00	NC
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	1 350 500,00	NC
Total des dépenses réelles de fonctionnement		33 267 740,18	34 684 455,12	4,26
023	Virement à la SI	6 699 026,56	12 895 914,81	92,50
042	Opé entre sections	1 976 862,00	2 259 683,00	14,31
Total des dépenses d'ordre		8 675 888,56	15 155 597,81	74,69
TOTAL DEPENSES		41 943 628,74	49 840 052,93	18,83

Les principales variations se déclinent comme suit :

- L'augmentation des charges à caractère général tient compte des augmentations liées à la révision de marchés, à l'inflation et à la hausse du coût de l'énergie ainsi que des études liées à la planification territoriale. Egalement, pour un fonctionnement optimal de la communauté d'agglomération de nouveaux dossiers sont pris en charge (communication renforcée, assistances sur certains dossiers, mise en place badgeuse, travaux de voirie et de pluvial en fonctionnement...);
- L'augmentation des charges de personnel intègre la nouvelle revalorisation du point d'indice en année pleine et les nouveaux recrutements ;
- Le chapitre des atténuations de produits, qui comptabilise les attributions de compensation versées aux communes et les versements de fiscalité auprès de l'Etat, prend en compte une légère augmentation du FPIC de 50 k€ dans l'attente des montants notifiés, ainsi qu'une marge de prudence sur les attributions de compensations dans l'attente des calculs et décisions issus de la CLECT 2024.
- Le chapitre « Autres charges de gestion courante » comptabilise notamment la contribution au SDIS (3,68 M€), le versement d'une subvention d'équilibre versée au



budget annexe du Tourisme (334 K€) et désormais au budget annexe des transports (600 K€). Il comptabilise également les participations aux différents organismes de regroupement : Chambre de Commerce et d'Industrie (140 k€), syndicat mixte SCOT Provence Méditerranée (35 K€), Agence d'Urbanisme De l'Aire Toulonnaise (49€), Parc Naturel Régional de la Sainte Baume (40 K€), les indemnités des élus (343 K€).

Avec le passage à la nomenclature M57, le chapitre 67 n'enregistre plus que les éventuelles annulations de titres des années antérieures. C'est le chapitre 65 qui enregistrera les autres écritures qui seraient exceptionnelles d'où l'inscription de crédits supplémentaires par sécurité.

- Remboursement des charges financières 537 K€. Des crédits supplémentaires sont inscrits par prudence pour faire face à l'augmentation des taux variables ;
- Comme indiqué ci-dessus, le chapitre de dépenses exceptionnelles n'enregistre plus que les annulations de titres des années antérieures. Une enveloppe est inscrite par prudence ;
- Mise en place des provisions pour risques contentieux et charges et pour dépréciation selon la demande su SGC Saint Cyr pour 1,35 M€.
- L'autofinancement prévisionnel est de 12,89 M€.

Il permet de couvrir le remboursement du capital des emprunts (2,052 M€) et de financer, en complément des recettes propres de la section d'investissement, de nouveaux investissements à hauteur de 14,84 M€.

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

1. Recettes

- Fonds de Compensation de la TVA prévu à 900 K€ ;
- Attributions de compensations négatives (versées par les communes membres) à hauteur de 401 K€ ;
- Subventions : 600 K€ sont attendus de la part du Ministère de l'intérieur pour la caserne de gendarmerie ; De nombreuses autres demandes de subventions sont en cours mais n'ont pas encore fait l'objet d'une attribution ;
- L'inscription obligatoire au 1068 pour couvrir le besoin de financement issus des résultats 2023 pour 3,75 M€
- L'inscription en recettes et en dépenses au chapitre 45 du montant correspondant à la part incombant à la commune de Sanary-sur-Mer dans le cadre de la convention de

délégation de maîtrise d'ouvrage pour les réseaux aériens, d'eau brute et d'extension
AR Préfecture

de fibre dans le quartier Portissol
083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF
Reçu le 17/04/2024

2. Dépenses

Les opérations d'équipement et les crédits de paiement des opérations gérées en AP/CP sont inscrits au budget pour un total de 14,840 M€, principalement répartis ainsi :

Les principales opérations sont les suivantes :

Opération 9123 : Aménagement des bâtiments administratifs	218 000
Opération 9125 : Mobiliers de bureau et assimilés	41 000
Opération 9126 : Voirie Communautaire	671 600
Opération 9127 : Matériels informatiques et bureautiques	165 000
Opération 9131 : Zone d'activité de Signes	350 000
Opération 9132 : Véhicules	50 000
Opération 9138 : PIDAF	493 500
Opération 9150 : Vidéoprotection LAPI	240 000
Opération 9151 : Aménagement CC2 Sanary	100 000
Opération 9152 : Gendarmerie du Beausset AP/CP	4 045 924
Opération 9161 : Aménagement rues Evenos	700 000
Opération 9162 : Mise en valeur musée Tauroentum AP/CP	1 907 028
Opération 9170 : Aménagement centre ancien Signes	40 000
Opération 9175 : Réseau Pluvial Divers Communes	1 753 800
Opération 9181 : Ecoles du numérique	300 000
Opération 9182 : Espaces sportifs Le Castellet	240 000
Opération 9183 : Complexe sportif La Cadière	50 000
Opération 9184 : Réaménagement quartier Portissol	190 000
Opération 9186 : Extension bâtiment administratif CASSB AP/CP	540 000
Opération 9187 : Centre d'exposition et promotion touristique AP/CP	500 000
Opération 9188 : Trx réseau pluvial quai De Gaulle Sanary AP/CP	300 000
Opération 9189 : Trx réseau pluvial littoral des Lecques Saint Cyr AP/CP	1 170 000
Opération 9190 : Programme d'Actions de Prévention des inondations AP/CP	199 000
Opération 9191 : Création pistes cyclables AP/CP	200 000
Chapitre 20 hors opération : Divers travaux	50 000
Chapitre 204 hors opération : subventions d'équipement	35 000
Chapitre 21 hors opération : Divers travaux	171 055
Chapitre 23 hors opération : Divers travaux	120 000
TOTAL en €	14 840 908

Deux nouvelles opérations ont été créés pour l'exercice 2024 :

1- AP n° 014-2024 : Etudes dans le cadre du Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI).

AR Préfecture
083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF
Recu le 17/04/2024

Ces études essentielles pour déterminer le montant du PPI du PAPI sont inscrites sur le budget principal. En effet, si les actions PAPI de travaux relèvent du budget GEMAPI, les actions PAPI d'études et d'animation relèvent du budget principal, au titre de la prévention des risques naturels.

2- AP n° 015-2024 : Création et travaux pistes cyclables du territoire

La mobilité et notamment les modes de déplacement doux dont un des axes prioritaires de notre plan de mobilité en cours d'élaboration ; à ce titre les pistes cyclables constituent un enjeu majeur pour notre territoire. De manière à identifier clairement ces investissements qui par nature en raison de leur complexité de mise en œuvre s'étalent sur plusieurs années, une Autorisation de Programme (AP) a été créée.

Pour les autres opérations d'investissement, sont particulièrement à noter :

- Outre la finalisation prochaine de la Gendarmerie et du Musée Tauroentum,
- L'effort important en matière de réseau pluvial sur l'ensemble des communes de notre territoire suite à la finalisation de notre schéma directeur,
- L'opération spécifique à Saint Cyr Sur Mer sur l'ensemble des réseaux humides avec pour objectif de préserver la qualité des eaux de baignade.

Le solde des restes à réaliser s'élève à 1,014 M€ ;

Le remboursement du capital de la dette s'élève à 2,52 M€

Ces dépenses sont financées notamment par l'autofinancement de 12,9 M€ K€ provenant de la section de fonctionnement, la mise en réserves pour 3,75 M€, le FCTVA prévu à hauteur de 900 K€ ainsi que la subvention attribuée pour la construction de la gendarmerie pour 600 K€ et les attributions de compensations négatives pour 400 K€.

Le recours à un emprunt prévisionnel n'est pas nécessaire.

AR Prefecture **B. LES BUDGETS ANNEXES 2024**

083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF
Reçu le 17/04/2024
I- Budget Eau

Comme évoqué lors du DOB, le budget annexe de l'eau est toujours tendu. En exercice (c'est-à-dire sans reprise des excédents, ses recettes de fonctionnement équilibre tout juste les dépenses de fonctionnement et ne permettent pas de faire de virement à la section d'investissement, alors que les besoins révélés par la finalisation des schémas directeurs sont élevés. Le projet présenté ici prend en compte l'augmentation des tarifs proposée avec le vote de la délibération précédente.

Avec reprise des résultats 2023, le budget est équilibré budgétairement section par section et globalement, et arrêté en dépenses et recettes aux sommes suivantes :

- **Exploitation : 7 924 831,62 €**
- **Investissement : 4 052 042,46 €**
- **Soit un total de : 11 976 874,08 €**

Pour mémoire, les résultats globaux 2023 sont les suivants :

Excédent de fonctionnement résultat reporté inclus	1 458 131,62
Excédent de financement de l'investissement (y compris RAR)	1 387 787,61
Solde global de clôture 2023	2 845 919,23

1. Section d'exploitation

Les recettes réelles estimatives de ce budget se déclinent principalement comme suit :

- La vente d'eau aux abonnés : 2,565 M€ ;
- Les taxes et redevances pour un total de : 3,735 M€ ;

Les dépenses réelles se répartissent principalement ainsi :

- Charges générales (4,7 M€) dont 2,1 M€ notamment pour l'achat de l'eau, 593 k€ de sous-traitance générale, 647 k€ de frais de réparations et d'entretien des réseaux et 531 k€ pour le reversement des redevances assainissement perçus;
- Charges de personnel : 481 K€ ;
- Atténuation de charges - versement de redevances agence de l'eau: 328 K€ ;
- Intérêts de la dette : 309 K€ ;

La section d'exploitation dégage un autofinancement de 239 k€ transféré en section d'investissement pour financer des dépenses d'équipements.

2. Section d'investissement

Les dépenses d'équipement sont prévues à hauteur de 2,26 M€, elles concernent essentiellement les travaux nécessaires révélés par la finalisation des schémas directeurs, des travaux liés au renouvellement des réseaux ou au remplacement de canalisation sur l'ensemble du territoire de la CASSB.

Les principales opérations sont les suivantes :

Chapitre 20 : immobilisations incorporelles	20 000
Chapitre 21 : immobilisations corporelles	21 915
Opération 9125 : Mobiliers de bureau et assimilés	1 667
Opération 9127 : Matériel informatique et bureautique (CASSB)	6 500
Opération 9401 : Renouvellement compteurs (communes en régie)	25 000
Opération 9402 : Travaux Réservoirs	50 000
Opération 9403 : Extension et restructuration travaux réseaux AEP (toutes communes)	886 160
Opération 9404 : Travaux branchements (communes en régie)	125 000
Opération 9405 : Servitudes	2 500
Opération 9406 : Travaux forages sources et traitements	80 000
Opération 9407 : remplacement branchements plombs (Sanary)	372 000
Opération 9408 : travaux réseau eau potable Quai de Gaulle (Sanary)	300 000
Opération 9409 : travaux réseau eau potable Littoral des Lecques (Saint Cyr)	370 000
TOTAL en €	2 260 742

Les restes à réaliser s'élèvent à 604 K€ ;

Le remboursement du capital de la dette s'élève à 976 K€

Ces dépenses sont financées notamment par l'autofinancement de 239 k€ provenant de la section de fonctionnement et par l'excédent de financement issu des résultats reportés pour 1 992 K€.

Le recours à un emprunt prévisionnel n'est pas nécessaire.

II- Budget de l'Assainissement

Avec reprise des résultats 2023, le budget est équilibré budgétairement section par section et globalement, et arrêté en dépenses et recettes aux sommes suivantes :

• Exploitation :	10 454 766,79 €
AR Préfecture	
• Investissement :	11 706 282,75 €
083-248300394-202410498-DM Ec_2024-049-DF	
Reçu le 17/04/2024	
• Soit un total de :	22 161 049,54 €

Pour mémoire, les résultats globaux 2023 sont les suivants :

Excédent de fonctionnement résultat reporté inclus	7 999 154,26
Besoin de financement de l'investissement (y compris RAR)	- 2 925 387,47
Solde global de clôture 2023	5 073 766,79

1. Section d'exploitation

Les recettes réelles de ce budget, qui s'élèvent à 5 181 K€, se déclinent comme suit :

- La redevance d'assainissement collectif à 531 k€ ;
- Autres taxes et redevances à 4 469 K€.

Les dépenses réelles s'élèvent à 2 056 K€ et se répartissent principalement ainsi :

- Charges générales : 1 234 K€ dont 145 k€ de frais études et recherches, 210 K€ de sous-traitance générale et 660 k€ de reversement des redevances assainissement perçues pour le compte des délégataires ;
- Charges de personnel : 100 K€ ;
- Intérêts de la dette : 592 K€.

La section d'exploitation dégage un autofinancement de 6 198 K€ transféré en section d'investissement pour financer des dépenses d'équipements.

2. Section d'investissement

Les dépenses d'équipement sont prévues à hauteur de 6,3 M€. Elles concernent essentiellement les travaux nécessaires révélés par la finalisation des schémas directeurs, à du renouvellement de collecteurs, du chemisage, la sécurisation de poste de relevage, la création ou extension de réseaux sur l'ensemble des communes du territoire.

Les principales opérations sont les suivantes :

Opération 9125 : Mobiliers de bureau et assimilés	834
Opération 9170 : Aménagement centre ancien de Signes	20 000
Opération 9501 : Extension et restructuration des réseaux	400 000
Opération 9502 : Réhabilitation des postes de relevage	415 000
Opération 9503 : Réhabilitation des collecteurs	780 500

Opération 9506 : Réhabilitation des émissaires et STEP	580 000
Opération 9508 : AP/CP Réhabilitation émissaires secondaires à Bandol	500 000
Opération 9509 : AP/CP Travaux réseaux eaux usées Quai de Gaulle à Sanary	678 261
Opération 9510 : AP/CP Travaux réseaux eaux usées Littoral des Lecques à Saint Cyr	880 250
Opération 9511 : AP/CP Réhabilitation de la STEP ZA de Signes	550 000
Chapitre 20 hors opération : Divers travaux	260 000
Chapitre 21 hors opération : Divers travaux	645 036
Chapitre 23 hors opération : Divers travaux	645 000
TOTAL en €	6 354 881

Le solde des restes à réaliser s'élèvent à 2 990 K€. Le remboursement du capital de la dette s'élève à : 1,843 M€

Ces dépenses sont financées notamment par l'autofinancement de 6 198 K€ provenant de la section de fonctionnement et par l'excédent de financement issu des résultats reportés.

Le recours à un emprunt prévisionnel n'est pas nécessaire.

III- Budget de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

Avec reprise des résultats 2023, le budget est équilibré budgétairement section par section et globalement, et arrêté en dépenses et recettes aux sommes suivantes :

- **Fonctionnement : 25 363 966,31 €**
- **Investissement : 4 415 086,34 €**
- **Soit un total de : 29 779 052,65 €**

Pour mémoire, les résultats globaux 2023 sont les suivants :

Excédent de fonctionnement résultat réporté inclus	5 875 237,39
Besoin de financement de l'investissement (y compris RAR)	- 1 006 271,08
Solde global de clôture 2023	4 868 966,31

1. Section de fonctionnement

Les recettes réelles s'élèvent à 25,36 M€. Elles proviennent notamment :

- du produit de la TEOM qui prend en compte la revalorisation des bases de 3,9%;

083-2488000
Reçu le 17/04/2024
840 K€.

- du produit de la redevance spéciale de collecte auprès des professionnels estimée à

- de la restitution par le Sittomat de la vente de ferraille et du soutien des éco-organismes estimé à 350 K€.

- du résultat reporté pour 4 868 K€.

Les dépenses réelles s'élèvent à 22,05 M€.

Les charges à caractère générale sont en hausse et prennent en compte :

- La révision de prix du contrat de collecte des ordures ménagères pour 900 K€;
- Une augmentation du contrat de traitement des OM avec le SITTOMAT ;
- Une augmentation des dépenses d'entretien et réparation des bâtiments et des biens mobiliers (fournitures de petit équipement notamment).

La masse salariale est en légère hausse en intégrant la nouvelle augmentation du point d'indice en année pleine.

La section de fonctionnement dégage un autofinancement de 2 938 K€ transféré en section d'investissement pour financer des dépenses d'équipements.

2. Section d'investissement

Les dépenses d'équipements sont prévues à hauteur de 3 163 K€. Les principales opérations sont les suivantes :

Opération 9125 : Mobiliers de bureau et assimilés	3 000
Opération 9127 : Matériel informatique et bureautique (CASSB)	20 000
Opération 9132 : Véhicules	610 000
Opération 9139 : Achet de Conteneurs	400 000
Opération 9140 : Construction et aménagement points apport volontaire	978 000
Opération 9163 : Autres bâtiments publics	663 000
Chapitre 20 hors opération : Divers travaux	30 200
Chapitre 21 hors opération : Divers travaux	238 800
Chapitre 23 hors opération : Divers travaux	220 000
TOTAL en €	3 163 000

Le remboursement du capital des emprunts s'élève à : 225 k€.

Ces dépenses sont financées notamment par les recettes le FCTVA pour 80 K€, le virement de section pour 2 938 K€ et la dotation aux amortissements : 370 K€.

Le recours à l'emprunt n'est pas nécessaire.

IV- Budget GEMAPI

Avec reprise des résultats 2023, le budget est équilibré budgétairement section par section et globalement, et arrêté en dépenses et recettes aux sommes suivantes :

- **Fonctionnement : 2 298 231,29 €**
- **Investissement : 1 458 498,55 €**
- **Soit un total de 3 756 729,84 €**

Pour mémoire, les résultats globaux 2023 sont les suivants :

Excédent de fonctionnement résultat reporté inclus	1 354 307,51
Besoin de financement de l'investissement (y compris RAR)	- 709 076,22
Solde global de clôture 2023	645 231,29

1. Section de fonctionnement

Les recettes réelles de ce budget se déclinent comme suit :

- La taxe Gemapi est estimée en année pleine à 1,63 M€ soit environ 20 euros par habitant (population DGF).
- La compensation versée pour les exonérations en matière de taxe sur le foncier bâti et de contribution foncière des entreprises s'élève à 23 k€.

Les dépenses réelles s'élèvent à 1,57 M€ et se répartissent principalement ainsi :

- Charges générales : 506 K€ notamment pour des prestations d'entretien de curage des cours d'eau et des frais de fonctionnement ;
- Prorata du personnel en charge des questions relative à la Gemapi : 50 K€ ;
- Il est inscrit par prudence 65 K€ au chapitre 014 en cas de dégrèvement de taxe Gemapi et autres dépenses exceptionnelles ;
- Contributions aux syndicats de la Reppe et du Grand Vallat et ses affluents et à celui du Gapeau : 950 K€ ;
- Remboursement des intérêts des emprunts : 44 K€.

La section de fonctionnement dégage un autofinancement de 630 K€ transféré en section d'investissement pour financer des dépenses d'équipements.

AR Préfecture
083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF
Reçu le 17/04/2024

2. Section d'investissement

Les dépenses d'équipement sont prévues à hauteur de 596 K€ et concernent différents travaux de renaturation des berges, création de zones d'enracinement et recalibrage d'épis.

Les restes à réaliser s'élèvent à 88 K€.

Le remboursement du capital de la dette s'élève à : 132 K€

Ces dépenses sont financées notamment par l'autofinancement provenant de la section de fonctionnement et le remboursement de la TVA 50 K€.

Le recours à un emprunt prévisionnel n'est pas nécessaire.

V- Budget des transports

Il est à noter, malgré la reprise des résultats, que ce budget verra ses ratios fortement dégradés, les excédents ne rentrant pas en compte dans les calculs de ratios financiers. Seule une augmentation durable de ses recettes permettra de retrouver un équilibre stable et pérenne.

Avec reprise des résultats 2023, le budget est équilibré budgétairement section par section et globalement, et arrêté en dépenses et recettes aux sommes suivantes :

- **Fonctionnement : 6 013 715,40 €**
- **Investissement : 1 274 034,30 €**
- **Soit un total de 7 287 749,70 €**

Pour mémoire, les résultats globaux 2023 sont les suivants :

Excédent de fonctionnement résultat reporté inclus	2 180 119,40
Excédent de financement de l'investissement (y compris RAR)	14 060,47
Solde global de clôture 2023	2 194 179,87

3. Section de fonctionnement

Les recettes réelles de ce budget se déclinent principalement comme suit :

- La participation des familles : 180 K€
- Le versement mobilité : 1 750 K€ (y compris l'augmentation au 1^{er} juillet 2023. Le versement mobilité est désormais au taux maximum.
- La dotation versée par la Région : 1 302 K€

- La subvention du budget principal : 600 K€. Celle-ci sera versée en fonction des besoins réels du budget annexe. Les excédents reportés devraient permettre de réduire fortement le montant à verser.

Les dépenses réelles s'élèvent à 4,78 M€ et se répartissent principalement ainsi :

- Charges générales (3,3 M€) dont 2,7 M€ pour le transport scolaire. Il est prévu une forte augmentation du transport urbain suite à la relance du marché. Il est également prévu des crédits pour le plan de mobilité et le plan vélo ;
- Charges de personnel : 218 K€ ;
- Autres charges de gestion courante : 132 K€ pour les remboursements concernant le réseau Mistral et une enquête menée par la métropole TPM ;
- Intérêts de la dette : 9 K€ ;
- Charges exceptionnelles : crédits inscrits par prudence ;

La section d'exploitation dégage un autofinancement de 1 174 K€ transféré en section d'investissement pour financer des dépenses d'équipements.

4. Section d'investissement

Les dépenses d'équipement sont prévues à hauteur de 1 199 K€. Les principales opérations sont les suivantes :

Opération 9125 : Mobiliers de bureau et assimilés	834
Opération 9177 : Billettique informatisée	38 000
Opération 9301 : Aménagement espace public parking	300 000
Opération 9302 : Parking relais route des Sources	30 000
Opération 9303: Arrêt de bus	331 000
Opération 9304 : Aménagement de pistes cyclables	200 000
Chapitre 20 hors opération : Divers travaux	100 000
Chapitre 21 hors opération : Divers travaux	199 220
TOTAL en €	1 199 054

Les restes à réaliser s'élèvent à 10 K€.

Le remboursement du capital de la dette s'élève à : 42 K€

Ces dépenses sont financées essentiellement par l'autofinancement provenant de la section de fonctionnement.

Le recours à un emprunt prévisionnel n'est pas nécessaire.

AR Préfecture

083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF
Reçu le 17/04/2024

VI- Budget Tourisme

Avec reprise des résultats 2023, le budget est équilibré budgétairement section par section et globalement, et arrêté en dépenses et recettes aux sommes suivantes :

- **Fonctionnement : 473 425,21 €**
- **Investissement : 133 525,60 €**
- **Soit un total de 606 950,81 €**

Pour mémoire, les résultats globaux 2023 sont les suivants :

Excédent de fonctionnement résultat reporté inclus		199 877,81
Besoin de financement de l'investissement (y compris RAR)	-	68 562,60
Solde global de clôture 2023		131 315,21

Le financement de ce budget est assuré à 100% par la subvention d'équilibre du budget principal d'un montant de 334 K€.

Cette somme permettra de payer, outre les dépenses de personnel, les dépenses relatives à la promotion du tourisme sur le territoire, mais également la finalisation du projet de création d'univers de promotion commun en investissement qui consiste en :

- Définition d'un univers de promotion commun (éléments de langage, photothèque, charte graphique...)
- Actualisation et création de supports de communication (cartographie, support print, agenda partagé, randonnées...);
- Création d'une plate-forme digitale.

VII- Budget du SPANC

Avec reprise des résultats 2023, le budget est équilibré budgétairement et arrêté en dépenses et recettes à la somme de **180 211,91 €** en Exploitation.

Pour mémoire, le résultat global 2023 est le suivant :

Résultats de l'exercice	-	17 869,38
Résultat de clôture n-1 reporté		133 081,29
Résultat de clôture 2023		115 211,91

Il n'y a pas de dépenses d'investissement sur ce budget.

Le financement de ce budget est assuré par la vente des prestations à hauteur de 50 K€ et les aides reçues par l'Agence de l'eau pour la réhabilitation des installations des particuliers à hauteur de 15 K€.

Une provision pour dépréciation à hauteur de 6,7 K€ est inscrite suite à la demande du Service de Gestion Comptable.

Pour rappel, l'exercice 2023 a connu une importante régularisation sur la TVA qui était mal comptabilisée jusqu'ici, ce qui aura pour effet d'afficher des masses budgétaires différentes entre les deux exercices.

Enfin, un travail doit être mené en 2024 pour améliorer l'annualité budgétaire de ce budget.

CAPACITE DE DESENDETTEMENT

Le ratio de désendettement détermine le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette par mobilisation et affectation en totalité de son épargne brute annuelle. Il se calcule selon la règle suivante : encours de dette au 31 décembre de l'année budgétaire en cours / épargne brute de l'année en cours. On considère généralement que le seuil critique de la capacité de désendettement se situe à 11-12 ans.

Dans ces projets de budgets primitifs, le résultat reporté rentre dans le calcul de l'épargne brute. Comme indiqué en introduction de la présente note, il faut noter que ce n'est pas une recette propre et qu'une attention particulière est portée sur ce point.

Au 01/01/2024, la capacité de désendettement globale et par budget de la CASSB, avec résultats reportés inclus, est la suivante :

DETTE	CRD AU 01/01/2024	EPARGNE BRUTE	CAPACITE DE DESENDETTEMENT
BUDGET PRINCIPAL	26 333 238	14 464 029	1,82
BUDGET EAU	12 556 330	1 490 461	8,42
BUDGET ASSAINISSEMENT	16 557 491	7 610 571	2,18
BUDGET ORDURES MENAGERES	2 307 420	3 338 113	0,69
BUDGET GEMAPI	2 632 470	634 913	4,15
BUDGET TRANSPORTS	711 392	1 235 647	0,58
TOTAL CONSOLIDÉ	61 098 341,05	28 773 734,38	2,12

L'EPARGNE BRUTE

Elle correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement, en dehors des intérêts de la dette. Elle est un indicateur de l'aisance de la section de fonctionnement et est indispensable pour financer les investissements et rembourser la dette existante.

Elle est calculée ici pour les seuls budgets comportant de la dette. A l'instar du calcul de la capacité de désendettement, les excédents de fonctionnement reportés sont inclus dans le calcul.

	EPARGNE BRUTE	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	TAUX D'EPARGNE BRUTE
BUDGET PRINCIPAL	14 464 029	49 686 120	29,11%
BUDGET EAU	1 490 461	7 764 832	19,20%
BUDGET ASSAINISSEMENT	7 610 571	10 254 767	74,21%
BUDGET ORDURES MENAGERES	3 338 113	25 529 396	13,08%
BUDGET GEMAPI	634 913	1 653 000	38,41%
BUDGET TRANSPORTS	1 235 647	6 012 119	20,55%
TOTAL CONSOLIDÉ	28 773 734	100 900 234	28,52%

BALANCE DES ENGAGEMENTS

RAR ASST

DÉPENSES

Niveau de rupture
- 1 : Section
- 2 : Nature

- 1 : Investissement/Fonctionnement
- 2 : Dépenses/Recettes
- 3 : Budget
- 4 : Exercice

- Uniquement les engagements non soldés

entre I et I
entre D et D
entre 20 et 20
entre 2023 et 2023

AR Prefecture

083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF
Reçu le 17/04/2024

BALANCE DES ENGAGEMENTS

Date	Numéro	Libellé	Montant Engagé	Montant Dépeçage	Solde Engagement	Impôt/Bonif. Budgétaire	Fournisseur Marché / Contrat	Service Chorus
21/12/2022	AS22-00014P	ACTE SOUS TRAITANT RELATIF A L'ENGAGEMENT EA210238	8 772.00		6 772.00	2031	AXIS 3D 2019-28-01	
21/12/2022	AS22-00015P	ACTE SOUS TRAITANT A L'ENGAGEMENT ENT EA210238	9 540.00		9 540.00	2031	AXIS 3D 2019-28-01	
29/06/2023	AS23-00063	REVISION DE PRIX COMPLEMENT BC EA210240 SCHEMA DIRECTEUR EU ST CYR	12 400.00	1 892.00	10 508.00	2031	EURYECE 2019-28-01	
19/10/2023	AS23-00073	REVISION DE PRIX MARCHE 2019-2 8 COMMUNE EVENOS	5 000.00		5 000.00	2031	EURYECE 2019-28-01	
19/10/2023	AS23-00074	REVISION DE PRIX MARCHE 2019-2 8 COMMUNE SIGNES	8 500.00		8 500.00	2031	EURYECE 2019-28-01	
19/10/2023	AS23-00075	REVISION DE PRIX MARCHE 2019-2 8 COMMUNE DE BANDOL	4 532.50		4 532.50	2031	EURYECE 2019-28-01	
19/10/2023	AS23-00076	REVISION DE PRIX MARCHE 2019-2 8 COMMUNE DU BEAUSSET	4 037.76		4 037.76	2031	EURYECE 2019-28-01	
19/10/2023	AS23-00077	REVISION DE PRIX MARCHE 2019-2 8 COMMUNE DE LA CADIERE	4 132.50		4 132.50	2031	EURYECE 2019-28-01	
19/10/2023	AS23-00078	REVISION DE PRIX MARCHE 2019-2 8 COMMUNE DU CASTELLET	4 132.50		4 132.50	2031	EURYECE 2019-28-01	
19/10/2023	AS23-00079	REVISION DE PRIX MARCHE 2019-2 8 COMMUNE RIBOUX	3 333.00	1 047.60	2 285.40	2031	EURYECE 2019-28-01	
19/10/2023	AS23-00080	REVISION DE PRIX MARCHE 2019-2 8 COMMUNE DE SANARY	4 300.00		4 300.00	2031	EURYECE 2019-28-01	
19/10/2023	AS23-00081	REVISION DE PRIX MARCHE 2019-2 8 COMMUNE DE ST CYR	3 795.00		3 795.00	2031	EURYECE 2019-28-01	
28/02/2023	AS23001501	Schéma directeur EU SANARY BAN DOL	49 500.00		49 500.00	2031	EURYECE 2019-28-01	
28/02/2023	AS23001502	Schéma directeur EU SANARY BAN DOL	49 500.00		49 500.00	2031	EURYECE 2019-28-01	
10/05/2023	AS23003901	SCHEMAS DIRECTEURS EU (EA20004 1) BEAUSSET CADIERE CASTELLET	8 800.00	4 728.67	4 071.33	2031	EURYECE 2019-28-01	
10/05/2023	AS23003902	SCHEMAS DIRECTEURS EU (EA20004 1) BEAUSSET CADIERE CASTELLET	6 600.00	3 546.51	3 053.49	2031	EURYECE 2019-28-01	
10/05/2023	AS23003903	SCHEMAS DIRECTEURS EU (EA20004 1) BEAUSSET CADIERE CASTELLET	6 600.00	3 546.51	3 053.49	2031	EURYECE 2019-28-01	
21/12/2022	EA20-00359P	REUNION DEMARRAGE ET PRISE DE CONTACT DES DIFFERENTS ACTEURS	22 071.00	11 209.81	10 861.19	2031	EURYECE 2019-28-01	
21/12/2022	EA20-00360P	REUNION DEMARRAGE ET PRISE DE CONTACT DES DIFFERENTS ACTEURS	51 435.00	11 209.80	40 225.20	2031	EURYECE 2019-28-01	
21/12/2022	EA20004601P	Reunion démarrage et prise de contact des différents acteurs	54 077.81	27 245.00	26 832.81	2031	EURYECE 2019-28-01	
21/12/2022	EA200043701P	Reunion démarrage et prise de contact des différents acteurs	3 468.45		3 468.45	2031	EURYECE 2019-28-01	
21/12/2022	EA200043702P	Capacité intérieure à 10 000 E	2 611.72		2 611.72	2031	EURYECE 2019-28-01	

083-228300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF
 Rec. Dem. 17/04/2024
 AR Prefecture

BALANCE DES ENGAGEMENTS

Date	Numéro	Libellé	Montant-Engage	Montant-Dégagé	Solde-Engagement	Imputation Budgétaire	Fournisseur Matché / Contrat	Code Demandeur	Service Chorus
21/12/2022	EA20044201P	Réunion démarrage et prise de contact des différents acteurs	10 116.17		10 116.17	PEA	ASS SIGN	EURYECE	
21/12/2022	EA20044401P	Recueil des données générales, données démographiques et ana	2 971.80		2 971.80	PEA	ASS EVEN	EURYECE	
21/12/2022	EA20044402P	Réunion démarrage et prise de contact des différents acteurs	1 900.00		1 900.00	PEA	ASS EVEN	EURYECE	
21/12/2022	EA21023802P	Schéma directeur EU 2021 BEAUSSET/CADIÈRE CASTELLET	26 950.46	11 657.55	15 292.91	PEA	ASS CADI	EURYECE	
21/12/2022	EA21023803P	Schéma directeur EU 2021 BEAUSSET/CADIÈRE CASTELLET	25 847.17	11 657.55	14 189.62	PEA	ASS CAST	EURYECE	
21/12/2022	EA21024001P	Schéma directeur EU ST CYR MER	68 252.60	24 327.23	43 925.37	PEA	ASS STCYR	EURYECE	
21/12/2022	EA21024401P	Schéma directeur EU 2021 SANARY BANDOL	29 066.80		29 066.80	PEA	ASS BAN	EURYECE	
21/12/2022	EA21024402P	Schéma directeur EU 2021 SANARY BANDOL	3 380.12		3 380.12	PEA	ASS SANA	EURYECE	
21/12/2022	EA22013201P	OS Schéma directeur commune EVEN	7 925.00	2 710.65	5 214.35	PEA	ASS EVEN	EURYECE	
21/12/2022	EA22013301P	S Schéma directeur commune SIGNE	7 600.00	2 749.75	4 850.25	PEA	ASS SIGN	EURYECE	
21/12/2022	EA22013501P	S Schéma directeur ZA SIGNES	14 700.00	12 000.00	2 700.00	PEA	ASS AGLO	EURYECE	
21/12/2022	EA22013601P	DOL Schéma directeur SANARY - BAN	108 815.43	91 692.00	17 123.43	PEA	ASS BAN	EURYECE	
21/12/2022	EA22013602P	DOL Schéma directeur SANARY - BAN	106 742.05	91 692.00	15 050.05	PEA	ASS SANA	EURYECE	
21/12/2022	EA22023701P	IERE-CASTELLET Schéma directeur BEAUSSET -CAD	3 116.00		3 116.00	PEA	ASS BEAU	EURYECE	
21/12/2022	EA22023702P	IERE-CASTELLET Schéma directeur BEAUSSET -CAD	1 710.13		1 710.13	PEA	ASS CADI	EURYECE	
21/12/2022	EA22023703P	IERE-CASTELLET Schéma directeur BEAUSSET -CAD	1 458.13		1 458.13	PEA	ASS CAST	EURYECE	
Total Nature : 2021 FRAIS D'ETUDES			747 691.10	312 912.63	434 778.47				
17/01/2023	AS23000301	Travaux de voirie La Madrague ST CYR SUR MER	100 865.00		100 865.00	PEA	ASS STCYR	COLAS FRANCE LA SEYNE	
17/01/2023	AS23000302	Travaux de voirie La Madrague ST CYR SUR MER	9 090.00		9 090.00	PEA	ASS STCYR	COLAS FRANCE LA SEYNE	
17/01/2023	AS23000401	Réseau refolement - Madrague - Phase 3 ST CYR SUR MER	285 555.81		285 555.81	PEA	ASS STCYR	MONTI NANNI	
17/01/2023	AS23000402	Réseau refolement - Madrague - Phase 3 ST CYR SUR MER	23 500.00		23 500.00	PEA	ASS STCYR	MONTI NANNI	

BALANCE DES ENGAGEMENTS

Date	Numéro	Libellé	Montant Engagé	Montant Dégagé	Solde Engagement	Imputation Budgétaire	Fournisseur Marché / Contrat	Code Demandeur	Service Chorus
24/07/2023	AS230035801	TX MISE EN CONFORMITE EMISSAIRE STCYR SAISON 2023-2024	207 155.00		207 155.00	9506	AZOTE SARL 2020-20-01	083-283300394-20240408-DEL	
24/07/2023	AS230035802	TX MISE EN CONFORMITE EMISSAIRE STCYR SAISON 2023-2024	10 000.00		10 000.00	9506	AZOTE SARL 2020-20-01	CC_2024_045-BF	
21/12/2022	EA22-00123P	PHASE REALISATION - ACT - SUIV TRAVAUX	41 012.50	3 692.86	37 319.64	9506	AXES INGENIERIE 2021-01-03	17/04/2024	
21/12/2022	EA22025902P	Changement regard EU La Madra que ST CYR	20 250.00	428.27	19 821.73	9507	MONTI NANNI 2019-65-01		
Total Nature : 2151 INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISE			697 428.31	4 121.13	693 307.18				
25/01/2023	AS23-00004	DECOMPTÉ FINAL TRAVAUX DE CONS TRUCTION D'UN POSTE DE RELEVAGE SANARY SUR MER	1 809.70	301.62	1 508.08	21532	OTV 2019-78-01		
27/06/2023	AS23-00048	TRAVAUX MURS PAREMENTS - TERRASSEMENTS - REVETEMENTS	7 814.74	548.92	7 265.82	9504	URBAVAR 2020-41-02		
15/03/2023	AS23002301	RESTRUCTURATION CHAÎNE DE RELEVAGE EDEN ROC - BANDOL	13 230.00	7 580.00	5 650.00	9502	ENVEO INGENIERIE 2019-02-02		
15/03/2023	AS23002401	RESTRUCTURATION CHAÎNE DE RELEVAGE BAIE ET COUSSE/CECILE SOREL SANARY	13 466.25	7 597.50	5 868.75	9502	ENVEO INGENIERIE 2019-02-02		
24/04/2023	AS23003801	Travaux réseaux humides Bd Lou is Lumière BANDOL	14 225.00		14 225.00	21532	TELEREP FRANCE 2019-64-01		
24/04/2023	AS23003802	Travaux réseaux humides Bd Lou is Lumière BANDOL	4 029.84		4 029.84	21532	TELEREP FRANCE 2019-64-01		
24/10/2023	AS23006201	TX PARCELLE DS52 DIVISION EN ZONE NATURELLE COMMUNE EVENOS	300.00		300.00	9502	SAS VERBRUGGE GÉOMÈTRE-EXPERT 2020-08-01		
07/12/2023	AS23008501	CREATION REGARD ASSAINISSEMENT AV FAUVENARGUES ST CYR SUIVANT DEVIS 23000090	3 570.00		3 570.00	21532	SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE 2019-65-02		
21/12/2022	EA20025901P	Phase 1: Etat floristique des lieux et identifications des espèces à protégerPhase 2: Suivi des opérations montant GLOBAL INFRIEUR OU EGAL A 10 0 00 HT	7 830.00		7 830.00	21532	JAM INGENIERIE 2019-65-02		
21/12/2022	EA20051501P	OPÉRATIONS MONTANT GLOBAL INFRIEUR OU EGAL A 10 0 00 HT	27 244.04	5 766.51	21 477.53	21532	SPT - STE PROVENCALE DE TRAVAUX 2019-65-02		
21/12/2022	EA20053801P	Opérations d'un montant global compris entre 10 001€ HT et 100 000€ HT	27 504.50	5 779.30	21 725.20	21532	MONTI NANNI 2019-65-01		
21/12/2022	EA21-00158P	MO RENATURATION POINTE DE LA CRIE VERS STATION EPURATION	3 356.50	1 715.00	1 641.50	21532	ESPACE PAYSAGER MEDITERRANEEN 2020-24-01		
21/12/2022	EA21-00159P	MO RENATURATION POINTE DE LA CRIE VERS STATION EPURATION	3 356.50	1 323.00	2 033.50	21532	ESPACE PAYSAGER MEDITERRANEEN 2020-24-01		
21/12/2022	EA22-00206P	RENATURATION MOBILIER-BIO CONTROLE	198 676.57	191 065.12	7 611.45	21532	ID VERDE 2020-41-01		
21/12/2022	EA22-00213P	TVX ECLAIRAGE ET VIDEO PROTECTION	16 190.00		16 190.00	21532	URBAVAR 2020-41-03		
21/12/2022	EA22-00306P	MO RELATIVE AUX TRAVAUX RESEAU X EAUS USEES	16 300.00	550.00	15 750.00	21532	ENVEO INGENIERIE 2021-37-01		

BALANCE DES ENGAGEMENTS

Date	Número	Libellé	Montant Engagé	Montant Dégagé	Solde Engagement	Imputation Budgetaire	Fournisseur Marché / Contrat	Code Partenaire	Service
21/12/2022	EA22020101P	Poste refoulement la Reppe - E VENOS	27 211.76	10 242.36	16 969.40	PEA	ENVEO INGENIERIE 2019-02-02	08300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF	Chorus
Total Nature : 21532 RESEAUX D'ASSAINISSEMENT			386 115.50	232 469.33	153 646.17				
05/01/2024	AS23-00097	CREATION DE LA PLATEFORME	29 950.00		29 950.00	PEA	SPT - SITE PROVENCALE DE TRAVAUJX 2023-17-01		
05/01/2024	AS23-00098	TVA AUTOLIQUIDATION SOUS TRAITANCE MAGNALDI TERRASSEMENTS				PEA	SPT - SITE PROVENCALE DE TRAVAUJX 2020-42-01		
05/01/2024	AS23-00100	CONSTRUCTION DU POSTE DE REFOULEMENT ET OUVRAGES ASSOCIES	491 006.00		491 006.00	PEA	COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OLON 2023-17-02		
05/01/2024	AS23-00101	TVA AUTOLIQUIDATION SOUS TRAITANCE ACTIBAT				PEA	COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OLON 2023-17-02		
05/01/2024	AS23-00102	TVA AUTOLIQUIDATION SOUS TRAITANCE SPT				PEA	COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OLON 2023-17-02		
05/01/2024	AS23-00103	TVA AUTOLIQUIDATION SOUS TRAITANCE EVEA ENVIRONNEMENT				PEA	SPT - SITE PROVENCALE DE TRAVAUJX 2020-42-01		
18/01/2024	AS23-00104	SOUS TRAITANT CEO	110 000.00		110 000.00	PEA	ACTIBAT 2023-17-02		
18/01/2024	AS23-00105	TERRASSEMENT SOUS TRAITANT SPT	160 000.00		160 000.00	PEA	SPT - SITE PROVENCALE DE TRAVAUJX 2023-17-02		
18/01/2024	AS23-00106	ABATTAGE ET DEBROUSSAILLEMENT SOUS TRAITANCE DE SPT	4 000.00		4 000.00	PEA	ENVIRONNEMENT VAROIS ELAGAGE ABA 2023-17-01		
19/01/2024	AS23-00107	TERRASSEMENTS EN MASSE SOUS TRAITANCE SPT	30 000.00		30 000.00	PEA	MAGNALDI TERRASSEMENTS 2023-17-01		
Total Nature : 2313 CONSTRUCTIONS			824 956.00		824 956.00				
18/07/2023	AS23-00057	TRANSFERT MAITRISE OUVRAGE REALISATION DE TX REAMENAGEMENT BD DE LA LIBERATION DE LA CASSB A LA COMMUNE DE BANDOL	33 285.00		33 285.00	PEA	COMMUNE DE BANDOL		
08/12/2023	AS23-00090	TX COMPLEMENTAIRES BD DE LA LIBERATION BANDOL	3 333.33		3 333.33	PEA	COMMUNE DE BANDOL		
07/12/2023	AS23008901	TRAVAUX EU BEAUSSET CADIERE CASTELLET	271 364.28		271 364.28	PEA	SPT - SITE PROVENCALE DE TRAVAUX AS - ASSAINISSEMENT 2023-18-04		
07/12/2023	AS23008902	TRAVAUX EU BEAUSSET CADIERE CASTELLET	203 600.25		203 600.25	PEA	SPT - SITE PROVENCALE DE TRAVAUX AS - ASSAINISSEMENT 2023-18-04		
07/12/2023	AS23008903	TRAVAUX EU BEAUSSET CADIERE CASTELLET	203 446.35		203 446.35	PEA	SPT - SITE PROVENCALE DE TRAVAUX AS - ASSAINISSEMENT 2023-18-04		
21/12/2022	EA20050201P	Operations d'un montant global inférieur ou égal à 10 000€ H	16 358.40		16 358.40	PEA	MONTI NANNI 2019-65-01		
21/12/2022	EA20050202P	Valeur du coefficient HT	11 475.00		11 475.00	PEA	MONTI NANNI 2019-65-01		

BALANCE DES ENGAGEMENTS

Date	Numéro	Libellé	Montant Engagé	Montant Dégagé	Solde Engagement	Imputation Budgétaire	Fournisseur Marché / Contrat	Code Demandeur	Service Chorus
21/12/2022	EA20050301P	Opérations d'un montant global inférieur ou égal à 10 000€ HT	28 665.17		28 665.17	PEA	MONTI NANNI 2019-65-01	083-288300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF	
21/12/2022	EA20050302P	Valeur du coef HT	11 475.00		11 475.00	PEA	MONTI NANNI 2019-65-01	17/04/2024	
21/12/2022	EA20050701P	Opérations d'un montant global inférieur ou égal à 10 000€ HT	79 018.00		79 018.00	PEA	MONTI NANNI 2019-65-01		
21/12/2022	EA20050702P	Valeur du coef en € HT	4 265.40		4 265.40	PEA	MONTI NANNI 2019-65-01		
21/12/2022	EA20062701P	Compte de résiliation- Rénalurlon de l'E.N.S Po nie de la Crde SANARYCommune de Bando	4 522.07		4 522.07	PEA	ESPACE PAYSAGER MEDITERRANEEEN 19-105-01		
21/12/2022	EA20062702P	Compte de résiliation- Rénalurlon de l'E.N.S Po nie de la Crde SANARYCommune de Sanary	4 522.06		4 522.06	PEA	ESPACE PAYSAGER MEDITERRANEEEN 19-105-01		
21/12/2022	EA21029701P	Remplacement collecteur Gourga non- SIVU Le Beausset- EPC 21 03 13	7 046.67		7 046.67	PEA	ENVEO INGENIERIE 2019-02-02		
21/12/2022	EA21029702P	Remplacement collecteur Gourga non- SIVU Le Beausset- EPC 21 03 13	6 510.00		6 510.00	PEA	ENVEO INGENIERIE 2019-02-02		
21/12/2022	EA21029703P	Remplacement collecteur Gourga non- SIVU Le Beausset- EPC 21 03 13	5 810.00		5 810.00	PEA	ENVEO INGENIERIE 2019-02-02		
21/12/2022	EA21038301P	Eaux parasites ST CYR SUR MER	98 362.00		98 362.00	PEA	MONTI NANNI 2019-65-01		
21/12/2022	EA21038302P	Eaux parasites ST CYR SUR MER	6 200.00		6 200.00	PEA	MONTI NANNI 2019-65-01		
21/12/2022	EA21039201P	Enlèvement des eaux parasites BANDOL	99 878.60		99 878.60	PEA	MONTI NANNI 2019-65-01		
21/12/2022	EA21041801P	MO Assainissement eaux usées S IVU Les Noyers BEAUSSET - CADIERE - CASTELLET	6 050.62		6 050.62	PEA	ENVEO INGENIERIE 2019-02-02		
21/12/2022	EA21041802P	MO Assainissement eaux usées S IVU Les Noyers BEAUSSET - CADIERE - CASTELLET	4 537.97		4 537.97	PEA	ENVEO INGENIERIE 2019-02-02		
21/12/2022	EA21041803P	MO Assainissement eaux usées S IVU Les Noyers BEAUSSET - CADIERE - CASTELLET	4 538.02		4 538.02	PEA	ENVEO INGENIERIE 2019-02-02		
21/12/2022	EA21043901P	Travaux de réhabilitation de r éseaux humides- Bando- Bd Louis Lumière	3 965.00		3 965.00	PEA	TELEREP FRANCE 2019-64-01		
21/12/2022	EA22-00053P	RENFORCEMENT CHEMIN ACCES STAT ION EPURATION MADRAGUE ST CYR	450.00		450.00	PEA	GEOTEC MARSEILLE 2021-45-03		
21/12/2022	EA22022701P	Tx réparation traversée de la RN8 raccordement Route de Toulon EVENOS	27 606.46		27 606.46	PEA	SPT - STE PROVENCALE DE TRAVAUX 2019-65-02		
21/12/2022	EA22022702P	Tx réparation traversée de la RN8 raccordement Route de Toulon EVENOS	2 521.00		2 521.00	PEA	SPT - STE PROVENCALE DE TRAVAUX 2019-65-02		

BALANCE DES ENGAGEMENTS

Date	Numéro	Libellé	Montant Engagé	Montant Dégagé	Solde Engagement	Imputation Budgétaire	Fournisseur Marché / Contrat	Service Chorus
21/12/2022	EA22030401P	Construction poste refolement lieu dit Chautard Mission G4 Suivant devis N° 0220822	2 100.00		2 100.00	2315 9502	GEOTERRIA	
Total Nature : 2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLA			1 150 926.65		1 150 926.65			
Total Section Investissement :			3 807 117.56	549 503.09	3 257 614.47			
Total General			3 807 117.56	549 503.09	3 257 614.47			

Trois millions deux cent cinquante sept-mille six cent quatre-vingt euros et quarante sept centimes

la Présidente,



Blandine Jonier

Valérie OLMI
Responsable du SGC

083-20300394-20240408-DEL_CC_2024-045-BF
Recueil 17/04/2024
AR Prefecture

BALANCE DES ENGAGEMENTS

Date	Numero	Libelle	Montant Engagé	Montant Dégaé	Solde Engagement	Imputation Budgétaire	Fournisseur Marché / Contrat	Code Demandeur	Service Chorus
21/12/2022	F123-00021P	SUBV COLLECTEUR DEFILLANT LE LONG DE LA RAGLE	346 500.00	259 875.00	86 625.00	13111	AGENCE DE L'EAU RHONE-MEDITERRAN		
31/07/2023	F123-00019	SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT	300 000.00	150 000.00	150 000.00	13111	ASS AGLO	AGENCE DE L'EAU RHONE-MEDITERRAN	
Total Nature : 13111 AGENCE DE L'EAU			646 500.00	409 875.00	236 625.00				
31/07/2023	F123-00020	RESTAURATION PONT DE LA CRID E - CRET 1 REGION	180 000.00	148 633.04	31 366.96	1312	CONSEIL REGIONAL PACA		
Total Nature : 1312 REGIONS			180 000.00	148 633.04	31 366.96				
Total Section Investissement :			826 500.00	558 508.04	267 991.96				

Total General

826 500.00 | 558 508.04 | 267 991.96

Donc pour le montant de 267 991.96 euros de quatre vingt six et quatre vingt dix mille euros

AR Prefecture

083-248350394-202300108-CC_2024_045-BF

Reçu le 17/04



Blancine Jouis

Valérie OLMI
Responsable du SGC

BALANCE DES ENGAGEMENTS

RAR - ASST

RECETTES

Niveau de rupture

- 1 : Section
- 2 : Nature

- 1 : Investissement/Fonctionnement
- 2 : Dépenses/Recettes
- 3 : Budget
- 4 : Exercice

- Uniquement les engagements non soldés

entre | et |
entre R et R
entre 20 et 20
entre 2023 et 2023

AR Prefecture

083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF
Reçu le 17/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

AR Prefecture

Nombre de membres : 24
 Nombre de membres présents : 23
 Nombre de suffrages exprimés : 41
 VOTES :

Pour : 41
 Contre : 0
 Abstentions : 0





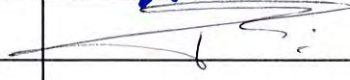
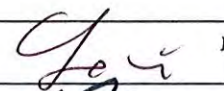

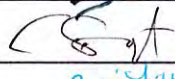



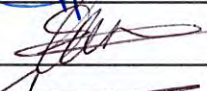
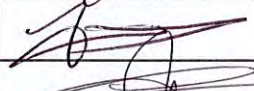
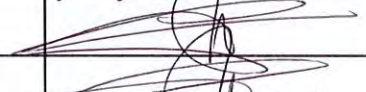

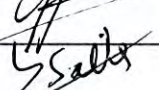

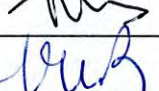

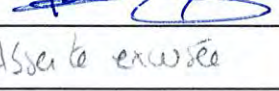
Date de convocation : 22 Mars 2024

Présenté par (1) Madame la Présidente Blandine MORTIER
 Ate Casteller le 08 AVRIL 2024
 (1).

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 Ate Casteller le 08 AVRIL 2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

01 JOURDAN René	Procuration à Mr DELEDDA	<i>62</i>
02 VERDUYN Hélène		<i>[Signature]</i>
03 ARNAUD Suzanne		<i>[Signature]</i>
04 BARTHELEMY Philippe	Procuration à Mme SARAT	<i>[Signature]</i>
05 CASTELL René		<i>[Signature]</i>
06 JOSEPH Jean-Paul		<i>[Signature]</i>
07 FRIEDLER Edouard		<i>[Signature]</i>
08 AUBERT Patricia		<i>[Signature]</i>
09 ALSTERS Daniel		<i>[Signature]</i>
10 CANOLLE Muriel		<i>[Signature]</i>
11 GRANET Jean-Luc		<i>[Signature]</i>
12 MAZELLA Fanny		<i>[Signature]</i>
13 PORCU Robert	Procuration à Mme MAZELLA	<i>[Signature]</i>
14 DE PERETTI Carole	Procuration à Mme THIBAUX	<i>[Signature]</i>
15 THIBAUX Eliane		<i>[Signature]</i>
16 MIGLIACCIO Eric		<i>[Signature]</i>
17 DE MARIA Luc	Procuration à Mme CAROLLE	<i>[Signature]</i>
18 COTTEREAU Roger		<i>7</i>
19 GARCIA Gilles	Absent	<i>Absent</i>
20 SAMAT Andrée		<i>[Signature]</i>
21 FERRARA Louis		<i>[Signature]</i>

IV - ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
AR Prefecture		
22	0910148300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF Reçu le 17/04/2024	
23	JOANNON Bruno	
24	GOHARD Chrystelle	
25	MAUBE Yvan Procuration à Mme ARNAUD	
26	LARLET-LOIR Evelyne	
27	DELEDDA Robert	
28	SERGENT Christine	
29	BONIFAY Corinne	
30	TEYSSIER Jean	
31	NOEL Nathalie	
32	LONG Sophie	
33	SERRES Danielle Procuration à FRIEDLER	
34	CAULET Laurent Procuration à Mme CORTY	
35	CORTY Ludivine	
36	PERRIER Gérard	
37	SALLES Michèle	
38	REYNARD Yves	
39	BOURON Valérie	
40	ROCHETEAU Philippe	
41	GUEREL Emilie Absente excusée	Absente excusée
42	BAYLE Marc Procuration à Mr TEYSSIER	

Certifié exécutoire par (1) _____, compte tenu de la transmission en préfecture, le _____, et de la publication le _____
A _____ le _____

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant :
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

AR Préfecture

Budget annexe de l'assainissement - Budget primitif 2024

Identifiant unique de l'acte : 083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_045-BF

Numéro d'acte : DEL_CC_2024_045

Date de décision : 08/04/2024

Nature : DOCUMENTS_BUDGETAIRES_ET_FINANCIERS

Code matière : 7-1-0-0-0 (Finances locales / Decisions budgetaires)

Fichier acte : PJ_34_6_BP2024ASSTpespref_20202401_seal.xml

Fichier(s) annexes(s) : PJ34_1_BP2024ASST2.pdf
pj34-2_Note_de_presentation_Budgets_Primitifs_2024.pdf
pj34-3_RAR ASST DEPENSES.pdf
pj34-4_RAR ASST RECETTES.pdf
PJ34_5_BP2024ASST2_sign.pdf
DEL_CC_2024_045.pdf

Collectivité émettrice : CA SUD SAINTE-BAUME

Acte transmis par : Anne-Marie LAPASSET

Date d'envoi de l'acte : 17/04/2024 09:48:50

Date de réception de l'AR : 17/04/2024 09:49:57

